

Fabrca et -ca en gallo-roman d'après les toponymes faurie, haurie, fabrie, favrie

Autor(en): **Nauton, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **18 (1954)**

Heft 71-72

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FABRĪCA ET -ĪCA EN GALLO-ROMAN,

D'APRÈS

LES TOPONYMES FAURIE, HAURIE, FABRIE, FAVRIE

(Toponymie, phonétique, géographie linguistique).

La question que j'aborde présente un double problème : le premier consiste à identifier, comme issue de FABRĪCA, une série de toponymes dont la généalogie est contestée ; le second consiste à montrer comment ces toponymes éclairent un traitement mal connu de FABRĪCA, et, par lui, toute la question des proparoxytons en -ĪCA.

Le premier problème peut être posé ainsi : « A l'origine des NL. *Faurie*, *Fabrie*, etc..., est-ce FABRĪCA, FABRIA, FABER + IA » ? Par cette question on voit qu'il ne s'agit pas d'un problème étymologique, mais d'un problème généalogique et on sait, depuis Gilliéron, qu'ils sont bien distincts l'un de l'autre.

Quand le linguiste aborde un problème étymologique, il se trouve devant des mots qui, tels des enfants nés de « père inconnu », exigent des recherches de « paternité ». Le problème généalogique est tout autre. Le « géniteur », pour employer le terme expressif de Gilliéron, est connu, mais les descendants doivent démontrer par leurs titres et « preuves » s'ils se situent dans la lignée directe, dans les branches latérales ou s'ils sont seulement apparentés par alliance.

Tel est le procès qu'il convient d'instruire en premier lieu, pour les toponymes du type *Faurie*, *Haurie*, *Fabrie*, *Favrie*. Tous ont FABER pour origine première. Mais ce qui reste à savoir, — car la chose est fort contestée — c'est s'ils viennent en ligne directe de FABER, par simple suffixation, ou s'ils appartiennent à la ligne latérale FABRĪCA. Un problème de ce genre est d'autant plus complexe que la souche primitive ou les branches latérales ont été plus prolifiques. C'est le cas, évidemment, pour les représentants de FABER et de FABRĪCA qui, après avoir fourni dans tout le gallo-roman, les désignations de la « forge » et du « forge-

ron », pullulent encore comme toponymes et anthroponymes. Reprendre un tel problème dans son ensemble peut entraîner fort loin, car, s'il est vrai qu'une étymologie « ne se cherche pas, elle se trouve », une généalogie « se recherche et se prouve ». Et alors qu'il suffisait à A. Thomas d'une note de quelques lignes pour mettre en pleine clarté l'évidence d'une étymologie¹, Gilliéron devait écrire un gros livre pour dépouiller l'arbre généalogique de « l'abeille ». FABRĪCA aussi se présente comme un arbre majestueux, bien enraciné dans la Romania occidentale et qui n'a été que partiellement dépouillé. En gallo-roman sa frondaison touffue n'a été élaguée que du côté provençal. Ailleurs le travail reste à faire. Je veux me limiter, moi-même, à n'émonder que la branche des formes toponymiques en *-ie* et cela constituera le premier problème.

Le second problème, qui n'est pas moins complexe que le premier, est un problème de « genèse ». Car il ne suffit pas de prouver que *Faurie*, *Fabrie*, etc..., sont issus de FABRĪCA, il faut encore établir l'évolution phonétique qui justifie cette affirmation. Cela fait, on constate que ces formes en *-ie* représentent un traitement mal connu de FABRĪCA qui non seulement fournit l'étymologie d'une centaine de toponymes, mais projette aussi quelque lumière sur l'ensemble des proparoxytons en *-ĭca*.

C'est pourquoi, j'ai pensé que ce double problème, ainsi posé et délimité, méritait un examen détaillé, même s'il ne s'en dégage pas, dans tous les menus détails, une solution complète et définitive.

ÉTAT DE LA QUESTION.

Après avoir donné une étude magistrale sur les suff. *-acum*, *-anum*, *-anicum*, etc... dans les noms de lieu du Sud de la France (*ZBeih* 2, 1906), M. Skok a traité un peu plus tard² des toponymes < FABRĪCA dans ce même domaine. Pour une bonne part l'auteur apportait des conclusions

1. C'est ainsi, par exemple, que Thomas, rejetant une hypothèse de P. Meyer, prouve — en 2 phrases — que *Vareille(s)-Vazeille(s)* < VALLICULA. Mais son explication, beaucoup plus longue, pour établir la « genèse phonétique » n'est — je crois l'avoir montré — ni complète, ni la seule valable. Deux autres, au moins, sont à envisager et, sur ce point, c'est Meyer qui avait raison lorsqu'il suggérait : « Peut-être y a-t-il plus d'une origine (j'ajouterais « plus d'une genèse ») à *Vazeilles-Vareilles*. Voir Nauton, *Le problème Vareilles-Vazeilles*, *R. I. O.*, 3 (1951), 9-30.

2. P. Skok, FABRĪCA, *Z33* (1909), 688-694.

définitives et jamais, semble-t-il, ¹ le problème n'a été repris dans son ensemble. Mais sur les formes *Faurie*, *Fabrie*, etc., des objections s'élevèrent ², et, c'est pourquoi dans les ouvrages de Longnon ³, Gröhler ⁴, Vincent ⁵, Dauzat ⁶ et Rostaing ⁷ cette question a donné lieu à des explications très divergentes. Qu'on en juge :

M. Skok a posé ainsi le problème : « Zwei Vokabeln kommen hierfür in Betracht : das altererbte *fabrica* und eine Neubildung, die Ableitung von *faber* mittels *-ia* (cf. rum. *faurie*). Die meisten Bezeichnungen von dem ersten Typus erscheinen im Plural, von dem zweiten die meisten dagegen im Singular. Der Grund dafür liegt wohl in der Tatsache dass *-ia* ein Kollektives Suffix ist (cf. *Abbatia* > *abbaye*, *abbadia*) also La Faurie = Las Fargas. Als Ausnahme von dieser Regel erscheinen hier und da sowohl *Fabrica* im Sg. als *Fabria* im Pl. ». Et il précise plus loin que *Faber + ia* est à la base de *Fabrie*, *Faurie*, *Favrie*, *Faverie*.

M. Gröhler ne partage pas totalement cette opinion : « **Fabrica* wird für häufiges *la Faverie* (Calv. Mayenne) und *la Faurie* (Loire-Inf.) angenommen werden müssen, während die südlichen Formen *la Faurie* (Dord., Hautes-Alpes, Haute-Loire), (les) *Fauries* (Drôme, u. a.) eine Neubildung von *faber + suff. -ia* voraussetzen ; ein *Fauries* (Haute-Loire) ist um 940 als *Fabricas* überliefert » (p. 64). Pour l'auteur seul *Faurie* < *faber + ia*, mais *Faverie*, *Favrie* < **Fabrica*.

Le point de vue de Longnon est encore différent mais reste très imprécis : « les noms de lieu *La Faurie*, *Les Fauries*, dont il existe une quarantaine d'exemples dans la partie méridionale de la France, peuvent désigner parfois d'anciens établissements de forgerons, mais le cas n'est pas moins fréquent où ils ont été formés sur le nom de famille *Faure*, équivalent de Fèvre, Faivre, Fabre, Favre, qui d'ailleurs sont des formes vulgaires de *faber* » (n° 2570).

Des deux explications de Longnon, M. Dauzat ne retient que la der-

1. L'étude de M. Skok est la seule mentionnée dans *FEW*, à l'index bibliographique de FABRICA.

2. Voir notamment le compte rendu substantiel de M. Porteau dans la *Revue de Phil. fse*, XXV (1911), p. 216-217 (le seul qu'ait retenu *FEW* s. v. *Fabrica*).

3. A. Longnon, *Les noms de lieux de la Fr.* (1920-1929), nos 584-585 et 2563-2570.

4. Gröhler, *Über Ursprung und Bed. der fr. Ortsn.*, II (1933), 62-64.

5. Vincent, *Toponymie de la France* (1937), n° 825.

6. A. Dauzat, *Les noms de lieux*, 1947, *Les noms de fam. de France* (1945).

7. C. Rostaing, *Les noms de lieux* (Coll. « Que sais-je » 1945).

nière. Il n'étudie pas ces toponymes dans ses *Noms de lieux*, mais son opinion est clairement indiquée dans ses *Noms de fam. de Fr.* (p. 142) : « Le Midi a les patronymes *Faurie* et *Lafaurie* (domaine de *Faure*, le forgeron), nom dérivé du nom d'un ancien propriétaire comme (La) Renaudie (de *Renaud*), Lasteyrie (d'*Astier*), etc. »

M. Vincent au contraire, avec l'appui des formes anciennes, cite *Faurie* sous *Fabrica* (n° 825) sans le rapprocher des formations en *-ie* dér. d'anthroponymes (n° 700). M. Rostaing est du même avis mais il précise : « FABRICA, accentué sur la pénultième a donné *Fabrègues*... et *Faurie* dans une bande qui s'étend de la Corrèze aux Alpes » (p. 94).

En résumé, à part Longnon et Gröhler qui admettent deux hypothèses, on se trouve en présence de deux « filiations généalogiques » différentes et exclusives :

Faurie < FABER + IA (Skok, Gröhler) ou *Faure* + *ie* (Longnon, Dauzat). *Faurie* < FABRĪCA (Longnon, Vincent, Rostaing); *Faurie*, *Favrie* < *FABRĪCA (Gröhler).

On comprend que traitant, pour la plupart, l'ensemble de la toponymie française, ces auteurs n'aient pu sur ce point accompagner leurs hypothèses d'une argumentation détaillée. Celle-ci est pourtant indispensable si l'on veut savoir :

1^o Quels *Faurie*, *Favrie*... peuvent provenir de FABER, *Faure*, *Favre* + *ie* ?

2^o Quels *Faurie*, *Favrie*... < FABRĪCA et, dans ce cas, par quel processus, ces auteurs n'étant pas moins divergents sur la « genèse phonétique » à partir de FABRĪCA qu'ils sont divisés sur la filiation généalogique FABER ou FABRICA ?

Comme le problème est complexe — la divergence des hypothèses le prouve et l'examen détaillé le confirme — une explication globale serait malaisée et peu satisfaisante. Les seuls *Fauries*; plus nombreux d'ailleurs que ne l'indique Longnon¹, paraissent bien, à première vue, occuper une bande qui s'étend, comme le constatait déjà M. Skok, des Alpes à l'Océan², mais, observée de plus près, cette répartition est beaucoup moins claire à l'Ouest qu'à l'Est.

1. « Une quarantaine d'exemples » (Longnon), c'est bien à peu près le nombre de *Fauries* qu'on relève dans le DP, mais si on dépouille les DT et B (= Bottin) ce chiffre est plus que doublé.

2. C'est, sans doute, en se basant sur les seules formes anciennes (cf. Vincent, n° 825) que M. Rostaing situe les *Fauries* < FABRĪCA « dans une bande qui s'étend de la Corrèze aux Alpes ».

C'est pourquoi il est nécessaire de diviser l'exposé en deux parties. La *première partie* aura d'abord pour objet d'inventorier et de localiser¹ ces toponymes dans leurs aires géographiques, puis d'établir, dans chaque aire et en fonction des données locales, la filiation généalogique et la genèse phonétique.

La *seconde partie*, basée sur la répartition des f. en *-ie* < FABRĪCA et des formes en *-ia* < ĪCA proposera une explication du traitement de -ĪCA en gallo-roman.

I

Les formes en *-ie* < FABRĪCA.*Faurie* au Nord-Est du provençal.

Dans la zone d'oc en contact avec le domaine franco-provençal les *Fauries* forment une aire compacte et cohérente. Dans ce domaine le problème peut être clairement posé du fait que les *Fauries* sont nombreux (plus de 50 ex.), étroitement localisés, bien identifiés et appuyés de graphies anciennes grâce aux DT de Haute-Loire, Loire, Drôme, Ain, Isère, Hautes-Alpes, documentation qui s'étend — Ardèche et P.-de-D. à part — à l'aire toute entière.

Voici d'abord comment, sur cette bordure nord-est du provençal, se localisent les *Fauries* en face des autres toponymes < FABRĪCA. En Haute-Loire 9 *Faurie(s)* et 2 *Fauriette(s)* étroitement localisés au N.-E. (et 14 *Farges-ettes* épars ailleurs); dans le P.-de-D. 7 *Faurie(s)* ou *Forie(s)* à

1. L'inventaire a été établi d'après les sources suivantes :

1° *Dictionnaires topogr. départementaux* (Abr. : DT) : j'ai utilisé les 33 DT parus à ce jour (v. la liste dans DT. Loire, *page de garde*), le dernier paru étant le DT. Sarthe (2 fasc. par Vallée et Latouche).

2° *Dictionnaires des lieux habités* (Abr. ; DL) notamment ceux de l'Aveyron (par Dardé, 1868), de la Lozère (par Vincens, 1879), du P.-de-D. (par Bouillet, 1864), ces départements étant dépourvus de DT.

3° *Dictionnaire des Postes*, éd. 1860 (Abr. : DP).

4° *Bottin départemental* (1948), (Abr. B).

D'autres sources, très diverses, seront citées en note. La *localisation* des NL a été faite généralement sur les cartes du Bottin (qui ont l'avantage de situer toutes les cnes) et reportée ensuite sur les cartes linguistiques.

Abréviations : NP = nom de personne ; NL = nom de lieu. Pour la bibl., j'utilise, en général, les abrég. du FEW (*Beih.*, 1950).

l'Est (+ 22 *Farge(s)*, 4 *Fargette(s)* ¹; Loire : 5 *Faurie(s)* (+ 7 *Farge(s)*, 9 *Faverges*). Cette aire se continue au Nord de l'Ardèche : 6 *Faurie(s)* (+ 4 *Farges* au Sud) ² B, dans la Drôme (8 ex.) ³, dans l'Isère : 11 *Fauries* presque tous dans la région de Grenoble et plus au Sud (+ 3 *Faverges*), et s'étend sur les Hautes-Alpes : 8 ex. (+ 1 *Fargette*).

A ces précisions géographiques et historiques s'ajoutent des données linguistiques sur l'état ancien et actuel de ces dialectes ⁴. Ces données qui étaient encore mal connues à l'époque où M. Skok posait ce problème permettent :

A) d'écarter les deux filiations généalogiques proposées,

B) de montrer que *Faurie* est l'aboutissement normal du propr.

FABRICA.

A) On peut écarter, pour cette région, les deux explications :

1) *Faurie* < FABRICA « nom collectif » (Skok, Gröhler).

2) *Faurie* < *Faure* + *ie*, comme *Renaudie* < *Renaud* + *ie* (Longnon Dautat).

1° Voir dans FAURIE « die Ableitung von *faber* mittels *-ia...* » (cf. *Abbatia* > *abbaye*, *abbadia*) (Skok) est une hypothèse à première vue séduisante, mais elle manque de base. L'auteur reconnaissait lui-même qu'on trouve aussi bien *La Faurie-les Fauries* que *La Farge-Les Farges* « Als Ausnahme von dieser Regel erscheinen hie und da sowohl *Fabrica*

1. Les 7 ex. du Puy-de-Dôme dont je fais état se justifient ainsi : le DL donne 5 *Fauries* et 1 *Forie* ; le DP (1860) 4 *Fauries* dont 1 non cité par le DL, le DP (1913) 1 *Faurie* et 3 *Forie*.

2. Ardèche (B) : *Faurie* : Cnes Empurany, Saint-André-en-Viv., Saint-Alban d'Ay, Arlebosc, Sillac ; Les *Menafauries* : Cne de Charmes-sur-Rh. ; *Farge* : Cnes Asperjoc, Mercuer, Vesseaux, Le Béage.

Pour le Rhône j'ai pu utiliser le fichier de Philippon qui devait servir à la publication du DT du Rhône. Dans l'état actuel, ce fichier ne représente qu'un dépouillement incomplet des documents locaux.

3. La Drôme a en outre 1 ruisseau et 3 toponymes *La*, *Les Faure(s)* dont les formes anciennes représentent *Faurie* ; l'un d'eux est désigné par *faurio botinencha*.

4. Parmi les études linguistiques concernant cette région j'utiliserai surtout les travaux de Devaux, de Mgr Gardette, de MM. Dautat, Duraffour, Hasselrot (cités *infra*). Je fournirai aussi des données personnelles recueillies soit pour ma thèse (*Géogr. phon. de la Haute-Loire*, non encore imprimée, v. résumé dans *Ann. de l'Un. de Paris*, janv.-mars 1950, p. 125-128), soit pour *l'Atl. ling. du Massif Central* (Abr. ALMC, *infra* p. 219).

C'est la claire répartition des *Farges* et des *Fauries* dans la Haute-Loire (25 ex.) où l'on voit 14 *Fauries* localisés exclusivement au Nord-Est, dans l'aire d'amuissement des intervoc., qui m'a fourni une base sûre pour l'explication que je propose.

im Sg. als **Fabria* im Pl. ». A mon sens, les exceptions sont trop nombreuses pour confirmer la prétendue « règle ». Car pour l'établir l'auteur ne pourra citer qu'un *seul exemple*, un *Fabrie* du Gard (dont je montrerai plus loin qu'il n'est nullement probant) attesté sous la forme *Terra Fabrorum*. Pour l'instant, je dois constater qu'ici les exemples infirment catégoriquement une telle règle : en Haute-Loire : *Mansus Fabrorum* 1293 est devenu *Les Fabres* (DT); dans l'Isère : *cavan. Fabrorum* XIII^e s., est *Les Faures* (Allemont), *mass. Fabrorum* XIII^e s. est *Les Faures* (Valjouffrey) (v. Vincent n° 697). Aucun de ces exemples n'étant représenté par *Faurie*, il faut considérer l'explication de M. Skok, acceptée par Gröhler, comme inadmissible pour cette région.

2° Longnon, pour une part qu'il n'a pas précisée, et M. Dauzat pour l'ensemble des *Fauries*, voient dans ce NL le « nom de famille *Faure* + *ie* ». Cette explication n'est pas plus valable que la première, car elle est en contradiction avec les faits toponymiques et phonétiques.

1) La formation de toponymes par *anthroponyme* + *-ie* est trop étrange à cette région pour justifier les nombreux *Fauries*. Dans la Haute-Loire et les Hautes-Alpes (DT) et dans l'Ardèche (B) : Arnaud(s), Berard(s), Beraud(s), Girard(s), Giraud(s), etc., restent tels quels comme toponymes et ne fournissent aucun dérivé en *-ie*. Il a dû en être de même pour H. L. Fabre(s) (Les) 4 ex., Faure 3 ex.; Hautes-Alpes Le(s) Faure(s) 10 ex. Dans l'Isère et la Loire, le type le plus courant est *anthroponyme* + *ière*¹. — Isère : Baudinière, Bérardièrre, Béraudièrre, Bertonièrre, Bertrandière, Bessonnièrre, Blanchardièrre, pour ne citer, sans l'épuiser, que la lettre B. De même dans la Loire : Baraillière (*Joh. Barrailli*, 1377), Barollièrre (*Joh. Barralis*, 1401), La Béraudièrre (*Joh. Beraudi*, 1379), Bessonnièrre (*M. Besson*, 1402), La Boudinièrre (*Jacm. Bouduyn*, 1312), etc.².

La Drôme offre un compromis et on trouve Beraud et Béraudièrre, Bernard et Bernardière, etc... mais on ne trouve ni Béraudie, ni Bernardie.

Conclusion : puisque la formation de toponymes par *anthroponyme* + *ie*

1. Cf. J. Soyer, *Rech. sur l'or. et la form. des NL du Loiret*, VI (1938), p. 47 sqq.

2. Je ne cite ici que les NP à initiale B que le DT Loire atteste antérieurement au NL = NP + *ière* auquel ils ont donné naissance. L'excellent DT de Dufour permet d'établir la date et la fréquence de cette formation toponymique en Forez. Il fournit en outre la plupart des formes patoises citées ici, complétées au besoin par mes propres notations.

est étrangère à ces 5 départements (Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Isère et Hautes-Alpes), *Faurie* ne peut pas être une formation de ce type, car il est impensable que *Faure* soit le seul anthroponyme à avoir engendré des *Fauries*.

2) Mais dans la *Loire*, dira-t-on, puisque à côté de formations en *-ière* les plus fréquentes, il existe tout de même des NL comme la Ricamarie (*domum Andree Raquamer*, 1388, 1408, *Récamier*, 1454), *Faurie* ne peut-il pas être *Faure* + *ie*?¹.

A cette question il faut répondre avec la rigueur d'A. Thomas, en pareille occurrence : « Oui si la phonétique nous y autorise pleinement ; non, si elle nous barre la route » (*N. Ess.*, p. 211). Pour cela il n'y a qu'un critère à invoquer : la prononciation patoise. Il va de soi que si l'on a affaire dans les deux cas (*Faurie*, *Ricamarie*) au même suffixe que la graphie française traduit par *-ie* et qui vient de *-ia* > *ia*, *ié*, *io* (suivant les régions)² on doit le retrouver, dans les deux cas, avec la même prononciation. Or les *Faurie(s)* se prononcent uniformément *faurya* -*forya* (voir détails ci-après, B 2°) et au contraire La Ricamarie est *la rikamaryo*, Margerie *mardjeryo*, La Gibernie *jirbanyo*. Et il en est de même pour les cas où *-ie* peut avoir le sens collectif (Skok, Gröhler) : Prunerie *prunaryo*, Fressinie *la frésino*. Le fait est clair, me semble-t-il, et concluant : les *faurya* -*forya* (*Fauries*) accentuées sur la première syllabe n'ont rien de commun avec ces formations suffixales accentuées sur la finale.

Le même examen resterait à faire pour le Puy-de Dôme où existent à l'Est, dans la zone *Faurie*, des NL = NP + *-ie* tels que la Renaudie (DL). Je n'ai pas de données pour cela et quoi qu'il en soit on doit reconnaître que l'hypothèse *Faurie* = *Faure* + *-ie* est démentie par les faits dans la majorité des cas et reste à démontrer dans les autres.

B) *Faurie* < FABRICA. On a par contre des arguments solides pour prouver que *Faurie* < FABRICA. Ces arguments s'appuient : 1° sur les formes anciennes ; 2° sur la prononciation patoise du toponyme ; 3° sur certaines désignations dialectales de la « forge » ; 4° sur la géographie linguistique ; 5° sur la phonétique dialectale de ces régions.

1° *Les formes anciennes*. Dans bien des cas, la forme la plus ancienne des *Fauries* est textuellement *Fabrica* ou *Fabriga*. C'est là un argument

1. Dans sa *Géogr. phon. du Forez* (p. 100), Mgr Gardette cite les top. *Faurie* de la Loire parmi « les noms de lieu issus de FABRICA ou d'un dérivé de FABER » sans préciser davantage.

2. Cf. Ronjat, *Gr. ist.* § 193.

important, et devant l'énumération qu'en donne M. Vincent : *Fauries* = *Fabrica* en 940, 1089, XIII^e s., on comprend que ce seul critère ait suffi à lui faire ranger ce mot sous *Fabrica*¹ (n° 825) et à l'exclure *a silentio* des formations en *-ie* (n° 700). Les *fausses latinisations* qui doivent mettre en défiance dans les textes plus récents, sont beaucoup moins à craindre avant et autour de l'an 1000. Et l'on peut se fier aux scribes locaux de cette époque reculée, mieux placés que nous pour savoir si tel lieu était dit « la forge » ou « la maison de Faure », ou des « forgerons ».

2° *La forme patoise des toponymes* que M. Skok regrettait avec raison (p. 688) de ne pouvoir utiliser — et qui ne l'a pas été davantage depuis — ne peut manquer d'éclairer le débat. Voici 12 exemples que j'ai pu relever.

Htes-Alpes : La Faurie (Saint-Firmin) : *la faurya*.

Loire : La Faurie (Marlhes) : DT *lâ fôryo*; (Bourg-Argental) : La Faurie *la fôryâ*, Faurie *fôrye*².

Hte-Loire : La Faurie (Saint-Maur. de Lignon) *la fauryâ*; Fauries (Saint-Front) *fauryos*; Fauries (Araules) *fauryos*; Fauries (Le Mazet Saint-Voy) *fôryo* (noté à Mendigoules).

Ardèche : La Faurie (Saint-André en Viv.) *la faurya*; (Empurany) La Faurie *la fauryâ*, Faurie *faurya*; Les Ménafauries (Charmes-sur-Rh.) : *lâ mænafouryâ*.

3° *Reliques lexicologiques*. Comme appellatif de la « forge »³, *FEW*

1. M. Rostaing semble être guidé par le même critère (cf. *supra*), et M. Gröhler lui-même devant l'explication de *Faurie* < *faber* + *-ia* ajoute cette phrase où transparait un doute « ein Fauries (Hte-Loire) ist um 940 als *Fabricas* überliefert ». Dans les *Chartes du Forez*, pièce 880 (1294) on lit aussi *Guillelmus de la Fauria* à côté de *Guillelmus de Fabrica* et dans le DT Loire s. v. *La Faury*, *La Forie*, 1887 : *Jaquemetus de Fabrica* (1402).

2. Les formes françaises et patoises de Bourg-Argental, rectifiant celles du DT, m'ont été communiquées par M. Girodet, originaire de la région et collaborateur de l'*ALLY* (*Atlas linguistique du Lyonnais*).

3. L'*ALF* n'a pas de carte « forge » et les continuateurs de *FABRICA* désignant « l'enclumette du faucheur » (C. 457) sont étrangers à ce domaine.

Les Ménafauries (Charmes-sur-Rhône, Ardèche), sous réserve des formes anciennes et de données locales précises, qui me font défaut, paraît représenter *MINA* (apr. *mena*, *mina*) + *FABRICA*. La localité est dans une zone de gisements exploités dans le passé, entre Soyons (pyrite) et La Voulte (fer oligiste, hématite rouge) et on sait que *MINA* + *suff.* concurrencé *FABRICA* pour désigner une « forge à la catalane » ou « une fonderie ancienne » (Cf. Vincent; Krüger, *HPyr D* (*VKR*, IX, 10-16); Guiter, 3^e *CITA II*, 344-348).

La désignation *faurio botincha* (Drôme, DT, s. v. les Faures) ne peut guère s'ap-

cite : mdauph *fauryo* ; daupha *faureo* ; Queyras *faureo* ; Mistral écrit *faureo* que M^{lle} Seifert accentue *fâureo*, accentuation qui concorde avec celle des NL, où FABRICA a gardé l'accent à sa place primitive comme les proparox. du même type.

4° Les arguments que fournit *la géographie linguistique* par la configuration des aires *Farge*, *Faurie*, *Faverge* ne sont pas moins probants. La carte II, à dessein plus détaillée, montre clairement que l'aire géographique de *Faurie* est non seulement indépendante, mais qu'elle est « exclusive » en ce sens qu'elle se juxtapose étroitement aux autres aires et ne se superpose nulle part à elles. Plus claire qu'entre *Farges* et *Faverges* la délimitation de l'aire *Faurie* est nettement tranchée d'un bout à l'autre de cette zone, du N.-E. de la Hte-Loire à la frontière alpine. L'aire *Faurie* est en outre une aire conservatrice, aussi imperméable aux *Farges* et *Faverges* à date ancienne qu'aux *Forges* (françaises) à date plus récente.

Dès lors que *Faurie* a une configuration homogène, et que son aire est parfaitement autonome des aires *Farge* et *Faverge*, cela prouve qu'il est, comme ceux-ci, la désignation authentique de la « forge ». Si les *Fauries* étaient autre chose que des « forges » il faudrait supposer que cette vaste zone serait la seule où FABRICA n'a pas été fixé par la toponymie, ce qui — on voudra bien l'admettre — est une hypothèse inadmissible. Puisque d'autre part les *Fauries* ne se mêlent ni aux *Farges*, ni aux *Faverges*, cela prouve qu'ils ne sont pas une création secondaire, une *Neubildung* qui, comme telle, se serait développée, désordonnée et sporadique, un peu partout.

Ce raisonnement, conduit selon la méthode de Gilliéron, qu'on me permette de le conclure à sa manière : FABRICA est seul habilité à revendiquer la paternité des trois rejetons ici présents. *Faurie* en est, autant que *Farge* et *Faverge*, le fils légitime, et le territoire qu'il occupe avec une belle indépendance est bien son patrimoine propre. Car si *Faurie* se trouve là et non ailleurs, c'est parce que c'est là et non ailleurs que FABRICA pouvait aboutir à *fauryo*, *foryo* puisque c'est sous ce vêtement authentique qu'il faut le voir désormais et non sous *fori* (écrit *Fauries*), cet accoutrement à la mode parisienne qui le rend méconnaissable.

pliquer qu'à une « forge ». Il est des cas enfin où le NL *Faurie* rappelle encore, dans la tradition ou les documents locaux, le souvenir d'une *forge* : « Le Pont de Faurie, village de la commune de Dunières (Haute-Loire) doit son nom à l'existence en cet endroit de quelque forge où les rouliers s'arrêtaient pour équiper leurs chevaux » (Rochepein, *Chronique du Velay* dans « *La Dépêche* » du 24-9-54).

On va voir en effet que le patois et mieux encore les toponymes lui ont gardé son « costume régional » qui est celui des gens de sa condition, les autres proparoxytons en -ĪCA.

5° *Traitement des propar. en -ĪCA.* Dans cette région du Nord-Est provençal où se localisent les *Fauries*, comme dans la zone contiguë du fr. prov., il est prouvé depuis Ascoli¹ que dans -ĪCA le -c- avait perdu son caractère occlusif antérieurement à la syncope. Pour M. Duraffour « la consonne vélaire s'est palatalisée avant la syncope »². Pour M. Hasselrot « la palatale a été absorbée par le -i- avant la syncope »³. Avant de se prononcer sur le processus, il importe de préciser les faits pour la zone provençale qui nous occupe.

Mgr Devaux avait déjà clairement montré ce traitement dans une région du Dauphiné qui n'est pas fr. prov., mais qui appartient à la « zone de transition »⁴ nord-provençale des *Fauries*, avec des ex. tels que DOMESTĪCAS > *dométie*, PERTĪCA > *pèrtie*, PERSĪCA > *pèrchye*⁵. M^{lle} Seifert, à son tour, citant pour FABRĪCA la f. alpine *fâureo* écrit : « *fâureo* erfuhr Sonorisierung des Palatalen vor der Synkope »⁶ et elle range sous le même traitement⁷ les formes du prov. alp. *manteo* < MANTĪCA, *pèrtio* < PERTĪCA, et cite encore *māye*, *māya* < MONĪCA à Pral et Pragelat (*ibid.*, 61). Même traitement à l'autre extrémité de cette aire : en Haute-Loire et Loire, dans la zone *Faurie*, les f. de *MANTĪCA « soufflet de forge » sont du type *mātya*, *māta*, -o⁸. Comme les prop. en -ĪCA sont peu nombreux, d'ex-

1. V. Seifert, Z 42, 285; Meyer-Lübke, Z 47, 290 (note) se défend d'avoir accepté l'opinion d'Ascoli.

2. A. Duraffour, *op. cit.*, pp. 204 et 255-6, et les ex. cités appuyant ceux de Devaux.

3. B. Hasselrot, *Mél. Duraffour, Rom. Helv.*, 14, p. 37; l'auteur cite PERSĪCA > *persia* et ajoute « dans l'ouest du fr. prov., ce traitement a été appliqué souvent à des mots où la voyelle pénultième est précédée d'un -n- tels que DIE DOMENĪCA, JUNĪCA, *MONĪCA et il est « en Dauphiné... particulièrement fréquent » (*ibid.*, pp. 38-39).

4. A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional*, p. 439.

5. *Id. ibid.*, p. 277.

6. E. Seifert, *Die Prop. im Gallorom. ZBeih.*, 74, p. 41 (Abrév. Seifert, *Prop.*).

7. *Id. ibid.*, p. 52. Le même traitement s'observe pour les prop. en -ĪCU. Cf. Seifert, *Die Entw. der Prop. auf -ite, -ita, -itu im Gallorom. Th.*, Berlin, 1919, p. 120; Rohlf's, Z 49 (1929), p. 113; Duraffour, *l. cit.* Je remercie M^{lle} Seifert qui a eu l'extrême obligeance de m'envoyer un ex. de sa thèse dont le tirage est épuisé.

8. Ce sont les points ALMC, 1, 2, 3 (nord-est HL), ALLy (t. III), 54, 59 à 62, 66 à 72. A noter aussi que, dans ces mêmes cartes, BULGA « soufflet de forge » occupe outre ALLy, 73, 74, une aire cohérente HL-Lozère (14 points dans ALMC), qui élargit l'extension indiquée par FEW.

tension restreinte ou mal connue¹, voici quelques données fournies par les NL en -ŃICA. COLONĪCA écrit Collonge, a la forme *Coloniam* en 1030 (DT Loire), et Coleigne (cne Sauvain) par les graphies *Collonny*, *Colongny*, *Colungny* 1518 (la forme patoise manque) paraît un bon exemple de ce traitement². Il faut considérer aussi les f. *Jullanias* 1175 pour Jullianges (HL, Vincent, n° 280); *Tiranias* XII^e s. pour Tiranges (HL DT); *Celsinaniae* (époque caroling. d'après Longnon, cité par Skok, *ZBeih.*, 2, p. 37) et *Celsinianas* (XI^e s., Vincent, *ib.*), pour Sauxillanges; *Possanias*, *Possasanias* 1271 (Skok, *ib.*, Dauzat, *Top. fr.*, p. 172) pour Poussanges et Poursanges (P.-de-D.). Si elles étaient isolées ces formes ne pourraient être invoquées sans réserves, mais elles sont appuyées et par leur nombre, et par leur localisation concordante avec les *Faurie(s)* < *Fauria(s)* < FABRĪCA. Aux exemples cités par M. Vincent (n° 825, d'après les DT) : *Fauria(s)* 1080 (HL Drôme), 1260 (Isère), il faut ajouter : *Las Faureas* 1176 (Hautes-Alpes), *La Fauria* 1259, 1384, *La Foria* 1395 (Loire)³, *Faurias* 1430, 1485 (Drôme). Ces faits toponymiques appuyant les témoignages dialectaux montrent que, dans FABRĪCA comme dans les autres propr., -ĪCA > -ia dans cette région du provençal qu'Ascoli dénommait « amphizone » en raison des traits hybrides qui l'apparentent tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux langues⁴.

Pour synthétiser et « cartographier » ces faits anciens et actuels, l'ALF, malgré la pénurie de propr. en -ĪCA, a au moins une carte qui montre de façon claire l'extension de ce traitement. C'est la carte 987 qui nous fournit pour « la pêche » avec les f. *përca* ∞ *pèrsya* le même traitement dans PERSĪCA et la répartition remarquable reproduite sur la carte II.

1. Pour NATĪCA il faut ajouter à FEW les formes de ALLy (Carte 35 « épaules » du char de foin). Mais ALF n'a pas de carte pour FABRĪCA « forge », MANĪCA « manche », MANTĪCA « soufflet de forge ». Quant à GRANĪCA, je n'en tiendrai pas compte car, tel d'autres mots en -ĪCA (cf. Ronjat, § 156), il se révèle souvent comme un emprunt, notamment dans le Massif Central où les textes, les NL et l'ALMC ont souvent pour « la grange » des substituts < PALEARIU, FENILE, SKUR (REW, 8015). Cf. aussi Aebischer, *RPF II* (1949), 201-219.

2. M. Dauzat signale, dans la région d'Ambert, des formes patoises avec -i final, pour 4 toponymes en -anicu, a (*Top. fse*, p. 350) et cite *Bugningui* (*in = ě*) pour Bunianges (p. 311).

3. A noter encore dans les *Chartes du Forez* (tables), les lieux-dits suivants : *Faoria*, *Fauria* (1322) mas à Saint-Didier-sur-Rochefort; *Fauria*, *Faurie*, 1317, 1321, 1334, courtil vers Cervières.

4. Cf. la délimitation que j'ai indiquée dans les *Mélanges Dauzat*, pp. 235-243.

Puisque par cette carte de l'*ALF*, par la carte 478 de l'*ALLy* et mes données personnelles pour la HL et l'Ardèche on constate que *pèrsya* concorde en tous points avec *faurya* ∞ *forya*, il faut voir là, à la lumière de ce qui précède, le traitement normal de *PERSĪCA* ¹, de *FABRĪCA* et des autres prop. en -ĪCA.

Ce traitement n'est d'ailleurs pas limité à cette zone du gallo-roman. On le retrouve, à date ancienne comme de nos jours, au delà des Alpes. A date ancienne on a des textes a. vaudois, *mençonina*, *meçonina*, *meczonia* < **MENTIONĪCA* d'après A. Duraffour, cité par Jud (*Vox Rom.*, II, 104, n. 2); a. piém., a. lombard, *mençonnea*, a. pavesan *fantiglionnea* ², cités par Salvioni, où Jud (*ib.* 107, n. 2) voit « la survivance précieuse de -ONĪCA » et dans lesquels « la chute de -c- intervocalique rappelle *domenea*, *gierea* < *domenica*, *chierica*, etc. ». Pour l'époque actuelle, l'*AIS* (C. 1557, lég.) donne pour *MANĪCA* « manche » les formes *māna*, *mānia* entre autres aux points 115, 133, 172 (au voisinage de notre aire), et les mêmes formes aux points 305, 318, 357 au voisinage ou au sein même du Frioul où ce traitement paraît de règle : *MANĪCA* > *manie*, *NATĪCA* > *nadie*, *PERTĪCA* > *pertie*, *PEDĪCA* > *piedie* (M.-Lübke, *Rom. Gr.*, I, 332), et *FABRĪCA* > *farie* (*FEW*) entre tout naturellement dans la série ³.

Ces données d'au delà des Alpes éclairent les nôtres et aux processus indiqués plus haut (Seifert, Duraffour, Hasselrot) s'ajoute celui qu'indique Jud : le -c- intervocalique dans -ĪCA a pu s'amuir complètement. Dans ces prop. en -ĪCA où la syncope est tardive — on la constate ici postérieure à la palatalisation et on en verra les raisons tout à l'heure —, l'occlusive -c- > -g- maintenue plus longtemps en position intervocalique a eu le même aboutissement que dans les mots *URTĪCA* > *urtya*, -o, *SPĪCA* > *eipyā*, -o ⁴. Et il est frappant de constater (Carte II) que la limite de ce dernier traitement, d'après l'*ALF*, concorde dans cette région avec celle

1. La concordance indiquée ici autorise, après les auteurs cités, à voir dans *PERSĪCA* > *pèrsya* un traitement indigène. La culture de pêcher doit être ancienne dans la vallée du Rhône. Il n'en est pas de même dans les régions montagneuses du Massif Central.

2. Dans ce mot le suff. -ONĪCA n'est pas douteux, cf. aprov. *enfantilhorga*, -lberga, abourg. *enfantillonge* (Thomas, *R* 44, 345).

3. Cf. aussi pour le piémontais les formes de **DERBICA* pour *DERBITA* dans *FEW*, et, pour d'autres régions du domaine italien, Rohlf's, *Hist. Gr. ital. Spr.*, I, pp. 325-326. Pour les Grisons, cf. M. Lutta, *Der Dialekt von Bergün*, *ZBeih.*, 71, §§ 102, 205.

4. C'est la même observation que fait, en d'autres termes, M^{lle} Seifert lorsqu'elle constate : « eine solche Vokalisierung des k bei der Gruppe auf -īca... in Gegende, die k intervokalisches bei Parox. palatalisieren » (*Prop.*, 142).

de *PERSICA* > *pèrsya*, -o. Dès lors pour les prop. en -*ICA* et pour *FABRICA* l'évolution peut schématiser ainsi : *FABRICA* > *fābriga* > *fāuri(y)a* > *fāurya*.

On peut donc conclure, avec l'appui des cinq arguments invoqués, que *Faurie*, au Nord-Est du provençal — sauf exception possible, mais à démontrer comme telle — est le continuateur direct de *FABRICA*.

Ce dernier argument établissant la concordance avec le traitement phonétique des prop. en -*ICA*, que Gilliéron eût sans doute jugé inutile après l'évidence de la configuration géographique, méritait le développement qu'on lui a donné ici, car, on le voit à présent, le problème que pose *FABRICA* > *Faurie* dépasse le cadre un peu étroit de la question généalogique : « Est-ce *FABER* ou *FABRICA* ? » pour éclairer une question plus vaste et plus complexe, le traitement des prop. en -*ICA*. Dans les cas qui restent à examiner l'argument phonétique sera d'autant plus important que les autres critères ne seront pas aussi probants.

Fabrie (Cantal, Aveyron, Tarn).

La forme actuelle est (*La*) *Fabrie* ou (*La*) *Fabrié*. D'après la répartition suivante : *Fabrie* Puy-de-Dôme (DL) : 1 ex. (Besse); Cantal (DT) : 1 lieu habité (Saint-Gérons) et 4 lieux détruits dont les formes les plus anciennes sont uniformément *La Fabria* 1284, 1425, 1441, 1443, 1692¹; Lot : 1 ex. (Saint-Perdoux); Aveyron (DL) : 8 ex. — *Fabrié* : Tarn : 11 ex.² avec les formes anciennes : *La Fabria* (vers Rayssac) (Brunel, *Chartes*), et *Mas de la Fabria de la parroquia de Sant Salvi del Burc* (1449, Arch. du Tarn, E. 2); Gard : 1 ex. et aussi un *La Fabrègue* qui, par ses formes antérieures, a permis à M. Skok d'étayer son hypothèse *Faurie*, *Fabrie* < *FABER* + *IA*, et voici en quels termes : « In Gard, DT erregt ein besonderes Interesse *La Fabrègue*, Dorf in der Nordwestecke des Dp. Es heisst a. 1320 *Terra Fabrorum*, a. 1371 *Mansus de Fabrias*, 1537 *Mansus de Fabricis*, in der geologischen Karte *La Fabrie* : also ein Beweis, dass die abgeleitete Form dieselbe Bedeutung hatte wie das Erbwort, denn nur dadurch ist die in den Belegen erscheinende Doppelform erklärlich.

1. A noter aussi *Petri de la Fabria*, hab, d'Aurillac, 1295 (R. Grand, *Les « Paix » d'Aurillac*, 1945).

2. D'après Tranier, *Dictionnaire historique et géographique du Tarn*, 1862, et communications de M. Greslé-Bouignol, archiviste en chef du Tarn.

Der Beleg aus a. 1320 *Terra Fabrorum* ist insofern lehrreich, als er als Übersetzung von *Fabrias* zu gelten hat, und einen Beweis dafür liefert, dass die *-ia* Bildung als eine Kollektive gefühlt wurde. » (Z 33, 689).

Cette explication ne saurait convaincre : *Terra Fabrorum* aurait pu donner *Les Fabres* (Gard : 6 ex.), comme *Mansus Fabrorum* devient *Les Fabres* (HL) et cette forme unique ne saurait être plus concluante pour expliquer *Fabrias*, *Fabrie* que les deux formes *Fabricis*, *Fabrègue*, surtout quand on constate que *Fabrègue* est la seule forme toponymique de FABRICA dans la région qui englobe le Gard et l'arr. de Millau. Ce « *testis unus* » interdit, même dans ce cas, une telle conclusion, il interdit surtout d'étendre aux autres *Fabrie* (et, on l'a vu, aux *Fauries*) l'hypothèse FABER + IA aussi mal appuyée.

Fabrie est-il *Fabre* + *ie* ? Des NL formés par NP + *ie* existent dans le Cantal et dans l'Aveyron, aire maxima des Fabries. Cantal : La Bernardie : 2 ex. (*-ia* 1346, 1444) et (Le) Bernat : 2 ex.; (La) Bertrandie : 3 ex. (*-ia* 1323, 1332), Bertrand : 4 ex.; (La) Renaldie : 2 ex. (*-ia* 1500); (La) Renaudie : 4 ex. (*-ia* 1437), mais aucun Renaud, Reynald-naud; (La) Rigaldie : 6 ex. (*ia* 1301), Rigal : 5 ex., etc. Même situation dans l'Aveyron : La Bertrandie : 6 ex. et Bertrands : 2 ex. La Martinie : 11 ex., La Martinerie : 3 ex. et Marty : 6 ex. La Maurelie : 3 ex. et les Maurels : 1 ex. et ainsi pour une foule d'autres NL dont les *Comptes Cons. de Rodez* nous fournissent le NP correspondant ¹.

La prononciation patoise que je puis citer pour 6 ex. de l'Aveyron ne permet pas de trancher la question : Les Fabries-Hautes et -Basses (Rignac) se prononcent *lòl fòbriòs* (*-nqutòs*, *-bqsòs*); La Fabrie (Le Neyrac) *lò fòbriò*; La Fabrie (Saint-Just, Camboulazet, I.e Truel) *la fòbriò*. Cette prononciation concorde avec : La Bégonie (Cabanès) *la begunyò*; La Ferrandie (Sanvensa) *la ferādyò*; La Romanie (La Salvetat) *la rumanyò*, etc., NL formés sur *Bego*, *Ferrand*, *Roman*, attestés dans les *CC Rodez*. Il en est de même pour les NL où *-ia* a le sens collectif : La Grifoulie (Vabre) *la gri-fulyò*; La Badie (Escandolières) *lò bòdyò*. On a par contre : Laubies

1. H. Bousquet, *Comptes consulaires de la cité et du bourg de Rodez*, 1^{re} partie, vol. I (1350-1358), vol. II (1358-1388). Le vol. I a donné lieu à deux études parues dans les *Berl. Beitr. z. Rom. Phil.*, 1934, Bd. IV, 2 et 3 : O. Henke, *Grammatikal. Kommentar zur CCRodez* et H. Weber, *Die Personennamen in Rodez nach den CCRodez*.

Voici quelques NP des *CCRodez* ayant formé des NL : Bego, Bernat, Bertrand, Bodo, Cicard, Sicard, Domergue, Gaffart, Gailhard, Gari, Grimal(d), Guiral, Guisard, Marti, Maurel, Mauri, Miquel, etc.

(Vabre) *laubyòs*, Latapie (La Salvetat, Saint-Just) *la tapyò* avec maintien de l'accent primitif ¹.

De même, dans le Tarn, La Fabrié se prononce *fabriè* \sim *fabriè* comme, dans l'ensemble du département, les NL formés par NP + *-ié* : La Vidalié, Grimalhié, Laudugarié, etc.

Faut-il admettre dès lors que *tous* les *Fabrié* et *Fabrie* sont formés de FABER + IA ? Quelques-uns peut-être, sous réserve de fournir des preuves, car le traitement de CAMISIA $>$ *kòmizò* \sim *kòmyò* et *kamyé* justifie d'une part la coexistence de *fòbrègo-fòbriò* et *fabriè*, et, d'autre part, on a des preuves que certains *Fabrie* et *Fabrié* remontent à FABRICA.

B) Ces preuves, à défaut du critère de la prononciation patoise, à défaut aussi de la forme *fabriò* « forge » comme appellatif ², se réduisent aux trois suivantes : les formes anciennes, la répartition géographique et la phonétique dialectale.

1° Je ne puis citer d'autres formes anciennes que celles déjà connues de M. Skok ³ : « wir lesen in Cart. de Conques für Les Fabries (Rignac) a. 1061-1069 *Fabregas*, und für La Fabrie (Saint-Just) im 12 Jh. *ella Fabrega*. » Mais on ne peut méconnaître de tels témoignages, aussi probants dans ce cas que les formes anciennes *Fabrica*, *-ga* représentant *Faurie* (Vincent, n° 825) auxquelles il conviendrait de les joindre. Le seul *Fabrié* du Gard en est un autre exemple. Les formes connues sont : *Mansus de Bufeneriis* 1263, *M. de Buffanieyra* 1371, le *mas de la Fabrié* 1514, le *vallat de Buffinières* 1649. Il n'est guère douteux que *Buffanieyra* (apr. *bufa* « soufflet de forge ») s'applique à une « forge » et que *Fabrié*

1. Pour *laubyò*, cf. REW, *LAUBJA, Bloch-Wartburg, *id.* s. v. *loge*. Pour *la tapyò* cf. REW, 8564 et Hubschmid, *Pyrenäenwörter* (1954), p. 34. Voici les formes de ces mots que fournit l'ALMC : *lò tapyò* « le grenier, le galetas » à 47; « le hangar » à 50; *lu lauywi* « le hangar à bois » à 45; *lu sullaybi* « auvent de la grange » à 33; *lu sulaybi* « passage couvert, galerie » à 50; *lu sulaypi* 37, 39, *lu sulaybi* 38, 46, *lu sulaydi* 52 « hangar, remise ». (Voir ci-après p. 219 les localités correspondant à ces numéros.)

2. *fabriò* = « forge » n'est attesté, à ma connaissance, ni par les patois, ni par les textes, mais on ne trouve pas non plus la « forge » sous la forme correspondant à *Fabrègue* (Av. et Cantal), à *Fabrège* (Lozère); les patois ont généralisé la forme *fargo* ALMC 43 à 55 ou même adopté une forme empruntée : *fòrtso* 40, *fwòrtso* 44. Dans les CCRodez (vol. II, 52) on relève : *las bolsas de sa furga* « les soufflets de sa forge ».

3. De M. J. Bousquet, archiviste en chef de l'Aveyron, que je remercie, je tiens les informations suivantes : « les cart. de Bonneval et Sylvanès ne connaissent que les formes *Fabrègues*, le cart. de Nonenque n'a pas d'ex. de *Fabrie*, les cart. d'Aubrac et Bonnacombe, inachevés, n'ont pas de tables. »

en est l'équivalent. Et je pense aussi, à l'inverse de M. Skok, que le NL invoqué par lui, et voisin du précédent, avec les formes *Fabrias* et *Fabrie* appuyées des formes *Fabricis* et *Fabrègue*, témoigne en faveur de FABRĪCA.

2° La répartition des *Fabrie* et *Fabrié* (v. Carte III) n'a rien de capricieux comme le supposerait l'hypothèse d'une néoformation en *-ie*, auquel cas ces NL auraient dû se développer sporadiquement partout où coexistent les formations NL = NP + *-ie*. Et dans le Tarn, par exemple, on devrait trouver, à proportion égale des *Faurié*¹ formées sur *faure* (à l'Ouest) si les *Fabrié* sont formés sur *fabre*. En réalité, sauf exceptions possibles, les *Fabrié*, dont plusieurs, on l'a vu, remontent sûrement à FABRĪCA se présentent comme une variante phonétique de *Fabrègue*².

3° Cette variante, qui consiste en ce que *Fabrègue* conserve le *-g-*, tandis que *Fabrie* et *Fabrié* l'ont perdu, est pleinement justifiée par la phonétique dialectale.

L'*ALF* montre que *-g- < -c- + a* disparaît de façon plus ou moins sporadique dans une aire dont l'extension maxima va du nord du Lot et de l'ouest du Cantal jusqu'au sud de l'Aude : cette aire maxima est celle de *falyèiro < *FILICARIA*³. Très étendue aussi est l'aire *ayo < AQUA*, Pts 712, 714 à 718, 722, 724, 727, 728, 735, 737. Plus restreinte et sporadique est la forme *espjo* « épi » (voir Carte III) et plus encore *pleo* « il plie » 715, 724, 753, *poq* « payer » 715, 724. Les relevés de l'*ALMC*, pour la partie commune avec ce domaine, confirment l'exactitude de l'*ALF*, et le caractère sporadique du phénomène.

1. Le Tarn a seulement un *La Faurié* (Montroc) et un *Fauriès* (Montans).

2. Pour les départements intéressés et munis de DT ou DL, la répartition des *Fabrègue*, *-ette* (1^{er} nombre) et de *Fargue*, *-ette* (2^e nombre) est la suivante : Cantal 3-11 ; Gard 10-0 ; Hérault 6-3 ; Lozère 4-0 ; Tarn 4-51. En Aveyron 28-17, il faut souligner l'opposition : arr. de Villefranche-de-Rouergues 0-10 et arr. de Millau 6-0. Mais, au contact des aires *Fabrègue* ∞ *Fargue*, la limite n'est pas nettement tranchée, elle ne correspond pas non plus rigoureusement (voir Carte III) avec la limite *faure* ∞ *fabre*. A noter en outre que les 2 *Fabrie* au nord-ouest du Cantal et le *Fabrie* du Puy-de-Dôme (Besse) sont, aujourd'hui du moins, en dehors de l'aire *fabre*. Pour les NL *Farga*, *Fàbrega* dans le nord de la péninsule ibérique cf. Krüger, *Die Hochpyrenäen* (D) *VKR*, 9, pp. 10-16.

3. On s'étonne de ne pas trouver *Falières*, *Fallières* à côté de *Falguière*, *Fougère*, etc. dans les ouvrages de toponymie française cités ici. M. Dauzat, *Dict. étym. des N. de fam. de Fr.*, qui rattache avec raison le NP au NL, ne renvoie pas non plus aux NP < *FILICARIA. La localisation des NL *Fa(l)lière* — Aude, Hérault, Cantal, Aveyron, Tarn-et-Garonne — qui concorde avec l'aire de l'*ALF*, ne permet pas de douter de cet étymon. Dans les Vosges (DT) *Fal(l)ière* a la même origine et la même évolution (v. Marchot, *Pet. phon. du fr. pré-litt.*, p. 86 et *FEW*, 3, 514).

	CARRŪCA le char à deux roues	SPĪCA l'épi	MEDULLA la moelle (de sureau)	*BODĪCA la friche (la, lò)	MANĪCA manche d'habit	CAMISIA chemise
40	<i>lò kòruo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lò mèulo</i>	<i>buyo</i>	<i>mòrgo</i>	<i>kòmīto</i>
41	<i>la kòruo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lo mēulo</i>	<i>buigo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīto</i>
42	<i>lò kòruwo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lā mèulo</i>	<i>buigo</i>	<i>margō</i>	<i>kumīzō</i>
43	<i>la karugo</i>	<i>ěspidzō</i>	<i>la mèulo</i>	<i>buwidze</i>	<i>mwòrgo</i>	<i>tsamīzō</i>
44	<i>lā kòruo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lò mèulo</i>	<i>buigo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīyō</i>
45	<i>lò kòruo</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò mèuso</i>	<i>buyo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīzyo</i>
46	<i>lā kòruo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lò myulo</i>		<i>margō</i>	<i>kòmīyō</i>
47	<i>lò kòruo</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lò mēuyo</i>	<i>buyo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīyō</i>
48	<i>lò kòruō</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò mēko</i>	<i>buyo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīyō</i> (vieux) <i>kòmīzō</i>
49	<i>lò kòruo</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò myulo</i>		<i>margō</i>	<i>kòmīyō</i> (vieux) <i>kòmīzō</i>
50	<i>lò kòruo</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò myulo</i>	<i>buziko</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīzō</i>
51	<i>lò kòruo</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò mēzulo</i>	<i>buzio</i>	<i>margō</i> (vieux) <i>manċo</i> (+récent)	<i>kòmīzō</i>
52	<i>lò kòruō</i>	<i>ěċpiō</i>	<i>lò mēko</i> <i>lò myulo</i>		<i>margō</i>	<i>kòmīzō</i>
53	<i>lò kòruō</i>	<i>ěspīō</i>	<i>lò myulo</i> <i>lò mēzulo</i>	<i>buzigo</i>	<i>margō</i>	<i>kòmīzō</i>
54	<i>lu tūmbarèl</i>	<i>ěspīo</i>	<i>la mēulyō</i>		<i>margō</i>	<i>kamīzō</i>
55	<i>lu tūmbòrèl</i>	<i>ěspīo</i>	<i>la mèulo</i>	<i>buzigo</i>	<i>margō</i>	<i>kamīyō</i>

Le mot CARRŪCA ne peut être suspect, et ces exemples, qui confirment et complètent les données de l'ALF, montrent la vitalité de ce mot gaulois et le conservatisme de ces parlers.

(Cf. FEW; Jud, VR.5, 290-294; von Wartburg, Z. 62, 344-345.)

Les exemples (tableau) de CARRŪCA ¹, SPĪCA montrent que l'amuissement de -g- est un fait indubitable et d'autres mots le confirment ². Les formes de MANĪCA par contre indiquent qu'on ne peut invoquer les

1. *Localités de l'ALMC* : Ar = Ardèche; Av = Aveyron; C = Cantal; HL = Haute-Loire; L = Lozère.

1 — Saint-Didier-en-Velay	HL	29 — Saint-Denis-en-Margeride	L
2 — Bas-en-Basset	HL	30 — Saint-Flour-de-Mercoire	L
3 — Grazac	HL	31 — Chirols	Ar
4 — Recharange	HL	32 — Marchastel	L
5 — Rochepaule	Ar	33 — Mende	L
6 — Saint-Romain-de-Lerps	Ar	34 — Prévencières	L
7 — Saint-Martin-de-Valamas	Ar	35 — Laurac	Ar
8 — Alissas	Ar	36 — Bourg-Saint-Andéol	Ar
9 — Chamalières	HL	37 — Fraissinet-de-Lozère	L
10 — Craponne	HL	38 — Saint-Germain-du-Teil	L
11 — Cistrières	HL	39 — Meyrueis	L
12 — Brioude	HL	40 — Montvert	C
13 — Landeyrat	C	41 — Saint-Jacques-des-Blats	C
14 — Menet	C	42 — Saint-Simon	C
15 — Mauriac	C	43 — Pierrefort (p. 1 à 199)	C
16 — Saint-Bonnet-de-Salers	C	— Paulhenc (p. 200 à 350)	C
17 — Murat	C	44 — Maurs	C
18 — Villedieu	C	45 — Saint-Symphorien-de-Thénières	Av
19 — Chastel	HL	46 — Espalion	Av
20 — Saint-Eble	HL	47 — Salles-Courbatiès	Av
21 — Polignac	HL	48 — Rignac	Av
22 — Saint-Privat-d'Allier	HL	49 — Le Monastère	Av
23 — Le Monastier	HL	50 — Vimenet	Av
24 — Saugues	HL	51 — Millau	Av
25 — Le Malzieu	L	52 — Canet-de-Salars	Av
26 — Le Chambon-le-Château	L	53 — La Besse	Av
27 — Saint-Cirgues-en-Montagne	Ar	54 — La Salvetat	Av
28 — Termes	L	55 — Lédergues	Av

2. L'amuissement de -g- s'observe plus largement que ne l'indique Ronjat, *Gr. ist.*, § 271; FOCARIU + ONE « foyer de cheminée » *fwèiru*, *f(w)oiðu*, *ALMC*, 44 à 55; AQUA *ayo* 15, 16, 40 à 54 (sauf 43 *aigo*); *BELUCA (cf. Jud, *Studies Pope*, p. 234, n. 5) « étincelle » *bluo* 40, 50, 51, *bèlno* 52, 53; *FILICARIA « fougère » *fu-*, *foi(l)yéiro*, -*do* 40, 41, 45, 47, 48, 52 à 55, *fòlgyéiro* 50, 51. Il est moins complet et moins répandu dans PRECARE « prier » *prèa* 48, *prèga* 44; « plier » est *plèa* 48, 49; *plèga* 45, 47, 52, 53.

Élargie aussi doit être l'observation de Ronjat sur l'amuissement de -d- (*ib.*, §§ 289 γ, 292), outre MEDULLA qu'il ne cite pas, il faut ajouter pour PEDUCULU « pou », *pèu* 40, 42, 44, 47, *pèu* 43, 48, *pèu* 41, *pyul* 45; pour SUDARE et SUDORE, à l'Ouest,

formes en -ŃICA. Dans ce cas, en effet, la pénultième, après s'être longtemps maintenue ¹, s'est syncopée tardivement et le groupe *n'g* s'est résolu en *r'g*. Mais les formes *buyo* ne peuvent s'expliquer que par le traitement *BODĪCA > *bo(d)e(g)a > *buya* ², où l'amuissement de -g- s'accompagne de celui de -D-, qui n'est pas moins fréquent dans ce domaine comme en témoigne MEDULLA.

En comparant les exemples de SPĪCA, CARRŪCA, *BODĪCA, on constate que l'amuissement est général dans certains parlers (40, 45, 48), que dans d'autres il n'est que partiel, et qu'il est même parfois inconnu (51). Ainsi s'explique le double traitement de FABŘICA > *Fabrègue* et *Fabrie*, -ie : la forme *Fabrègue* (fa-, fòbrègo) ³ est celle des parlers où -g- se maintient, et -breg- étant irréductible par syncope, l'accent se transporte sur la pénultième; *Fabrie*, -ie est la forme issue de la précédente dans les parlers où -g- disparaît : *fabrega* > *fabrea* > fò-, *fabriç* (Aveyron); *fabriè* (Tarn), tout comme CAMISIA > *kamiço* ∞ *komyç* et *kamyè* ⁴ *camba-

13 à 17, 40, 41, 42. Dès les *Chartes* (Brunel) le -d- apparaît particulièrement relâché (cf. Séguy, *Ann. de l'Un. de Toul.*, 1953, 182-205).

Ces traitements de -g- et de -d- qui se retrouvent en castillan (M. Pidal, *Manual*, 129-130 et *RFE*, 34, 1-8) et en catalan (Badia, *Gram. hist. cat.*, 170-182) sont appuyés par de nombreuses concordances lexicologiques (v. Nauton, *Comm. au Congrès de Barcelone*, 1953).

1. P. Skok, *ZBeih.*, 2, 36 : « Der Übergang des vorkonsonantischen *n* in dieser Gruppe zu *r* scheint jüngeren Datums zu sein... im Laufe des 13. oder 14. Jahrh'.s. Zuerst haben wir nämlich ganz unsynkopierte Formen -*anegues*. » Quelques formes *mwòrgo* < MANĪCA donnent à penser que, localement, *n'g*, *r'g* est postérieur à la vélarisation de *a* + *nasale* dont les *CCRodez* n'ont que peu de traces.

2. Sur *BODĪCA et *BODĪCA cf. *FEW* et Hubschmid, *Pyrenäenwörter* (1954), p. 19. Seul BO DĪCA paraît représenté dans les NL de l'Aveyron : (La, Les) Bouye(s) 4 ex., Bouygue(s) 5 ex., et du Cantal : Bouygue(s) 20 ex., Bouyo(l)le 2 ex., La Buge 22 ex., et La Bugie (anciennement *mas de la Bugha*). A côté de *FEW* « *vinz. būdza* » se rangent les formes *b(y)udge-dzè* que l'*ALMC* relève dans une aire compacte (15 points) avec des sens divers : « terre en friche, pacage », aire qui fait le lien avec les formes citées ici et occupe le nord du Cantal et de la Lozère, le sud et l'ouest de la Haute-Loire. Cette extension, complétant les données de *FEW*, rend la base *BODĪCA d'autant plus acceptable pour l'ensemble de cette région. On relève : *La Boiga* 1269 dans *Les « Paix » d'Aurillac*, p. 143, publié par Grand; *una bugya* 1341 dans le *Terrier de Charbonnier* (Archives dép. du Puy-de-Dôme, H 017, f^o 6, 38).

3. *fòbrègo* est la forme la plus courante dans l'arrondissement d'Espalion, mais *Fabrègues*, -guettes (Huparlac) se prononcent *fòbergos*, *fòbergetos*.

4. Sur ce traitement, cf. Ronjat, §§ 195, 290 et O. Henke, *op. cit.*, 20-22; les formes *maio*, *gleia* « maison », « église » abondent dans les *Chartes* et *Sup.*, pub. par M. Brunel.

liga > *kābalyo*, -yè (v. *FEW*, 2, 120), avec, dans les deux cas, transport d'accent sur la voyelle finale plus ouverte.

Dans l'Aveyron les parlers où -g- s'amuit se mêlant à ceux où -g- se maintient, il est normal que les *Fabrie* soient mêlés aux *Fabrègue*. Dans l'aire plus compacte du Tarn (3 points contigus : *ALF*, 753, 755, 764, voir Carte III) où -g- s'amuit, les *Fabriè* : 11 ex. dominant et on ne trouve que 3 *Fabrègue*.

Puisque l'aire de *Fabrie* et *Fabriè* concorde avec l'amuissement de -g- dans l'aire *Fabrègue* (et nullement avec l'extension des NL = NP + ie) et que certains de ces NL sont anciennement attestés avec le sens ou la forme de FABRĪCA, il faut voir dans *Fabrie* et *Fabriè*, dans la majorité des cas, des substituts directs de FABRĪCA.

Faurie au Nord-Ouest du provençal.

Les *Fauries* qui s'échelonnent en bordure Ouest du provençal, de la Creuse à la Gironde présentent, pour une part, une symétrie frappante avec les *Fauries* de la bordure Est. Mais l'examen détaillé est rendu difficile par la pénurie des DT et le manque d'études dialectologiques étendues et minutieuses.

Les *Fauries* que je puis localiser sont les suivants : (Carte I).

Creuse : La Faurie (Saint-Moreil), Fauria (Blessas), Faureia (Flayat)¹.

Corrèze : 11 ex. savoir 9 ex. dans B.², 2 ex. anciens dans Vincent (n° 825), tous ces ex. se localisent dans la moitié Ouest du département (Carte I).

Dordogne, DT : 15 ex. (contre 12 Fargue(s) et une trentaine de Farge(s)).

Charente : 5 ex. DP et B tous sur la frontière Est³.

Charente-Inférieure : 1 ex. Soubran.

L'*ALMC* fournit *gléyo* « église » à 44, 47, 54, 55, aire élargissant à peine les données de l'*ALF* pour cette région. A noter que cet amuissement s'observe en catalan minorquin et majorquin, v. Guiter, *Ét. de ling. hist. du dial. min.* (1943) et compte rendu de J. Bourciez, *RLR*, 69.

1. *RPh.*, 25, 217, d'après le DT de A. Leclerc; B confirme La Faurie (Saint-Moreil), fournit La Faverie (Blessac) et rien d'analogue pour Flayat.

2. Corrèze : Allassac, Sionnac, Saint-Jal, Beynat. Menoire, Saint-Hilaire-les-Courbes, Chamboulive, Montgibaud, Saint-Sornin-la-Volps.

3. Charente : Rioux-Martin, Saint-Sornin, Ronsenac, Cherves-Châtelars, Massignac.

Lot-et-Garonne : 2 ex. Roumagne, Villebramar; Lot : 5 ex.¹.

Pour trancher si ces *Fauries* < FABRICA, FABER ou *Faure* + *ie*, il convient d'appliquer les mêmes critères que précédemment. Pour les 3 formes de la Creuse, M. Porteau constate qu'il lui « paraît malaisé de les expliquer par *fabria* »², et les objections faites précédemment à cette hypothèse paraissent également valables dans ce cas. *Faurie* peut-il être *Faure* + *ie*? En Dordogne, où le DT permet un examen détaillé, on constate que la formation NL = NP + *ie* est fréquente, avec des formes en *-ia* dès le XIII^e s. : La Bernardie (1294) 8 ex., La Bertrandie (1282) 6 ex., La Girardie (1272) 3 ex., La Giraudie (1308) 9 ex., La Raymondie (1260) 12 ex., La Renaudie (1203) 21 ex., etc. En regard de ces formes on ne trouve aucun lieu du type (Le, Les) Bernard(s), Bertrand(s), Girard(s), Renaud(s), etc. En regard de (La) Meynardie 11 ex., on a seulement 3 Meynards, en regard de (La) Jaubertie 13 ex., seulement 3 Jaubert(s).

La formation en *-ia* est donc ancienne, elle s'applique avant tout à des prénoms et beaucoup moins à des noms de profession, fixés beaucoup plus tard comme NL. Ainsi, les *Faure* + *ie*, s'ils existent, ne doivent pas être plus nombreux que *Sudre* + *ie* qui sont rares.

Faurie est d'ailleurs représenté par FABRICA : on a en Corrèze, La Faurie (Astillac) *loco qui vocatur illa Fabrica* 988-993, La Faurie (Benaye) *loco ubi vocabulum est Fabricas* 916³; en Dordogne, La Faurie (cne de Saint-Martin-de-Fressengeas) est graphié *las Faurgas*, ce qui prouve que le scribe a identifié ce *Faurie* comme un *Fabrica*; dans le Lot enfin on verra que *foourió* désigne « la forge ».

Si la localisation géographique des *Fauries* n'est pas aussi autonome qu'à l'Est du prov., puisqu'ils se mêlent à des *Fargues* et *Farges*⁴, ce flottement n'est que le reflet de la phonétique locale. L'examen de celle-ci

1. Lot : Bretenoux, Gignac, Mechmont, Puy-l'Évêque, Seniergues. Ces données sont tirées du fichier préparatoire au DT du Lot, dont M. Prat, archiviste en chef, est l'auteur et à qui j'en dois la communication.

2. *RPh.*, *loc. cit.*

3. *Cartulaire de Beaulieu*, cité par Vincent, n° 825. Par ailleurs le DT de la Dordogne, comme le fichier toponymiques du Lot sont pauvres en formes anciennes.

4. A côté de 5 *Fauries* le Lot compte une trentaine de *Fargues* (fichier toponymique de M. Prat). En Dordogne, les *Fargues* (une douzaine) se situent dans le tiers sud, les *Farges* (une trentaine) dans la moitié nord. On a pourtant *Fargues* au nord-est (Couture, Tocahe) et *Farge* au sud (Saint-Capraise) et dans le Lot (Montcléra). La situation est aussi confuse pour les NL en *ca-* (v. P. Meyer, *R*, 24, 529-575; Thomas, *BSPF*, 1895-97, pp. 238, 253 sqq.; Dauzat, *Essai II*, 64-65; Sindou, *RIO*, 6, 150).

est à faire séparément : a) pour les *Fauries* mêlés aux *Fargues* dans l'aire *plega* < PLICAT où -g- se maintient occlusif; b) pour les *Fauries* mêlés aux *Farges* dans l'aire où le -c- > -g- devient spirant.

a) Dans le sud de la Dordogne et dans le Lot, *Faurie* (mêlé à *Fargue*) se prononce *la fauryo* et concorde avec *foourió* « forge » à Cahors¹. On a donc là l'équivalent de *la fabriq* du Rouergue, et la même explication est valable : l'amuissement de -g- que suppose *fabrega* > **faurea* > *faurya* s'étend en effet jusqu'au nord-ouest du Lot, où l'ALF l'atteste pour *espio* « épi » aux points 618 et 712. Le caractère sporadique de cet amuissement explique que des *Fauries* se mêlent à des *Fargues*, comme dans le Tarn et l'Aveyron, les *Fabries* se mêlent aux *Fargues* et *Fabregues*.

b) Dans la zone où le -c- de PLICAT passe à la constrictive, celle-ci est représentée par « toute une échelle de sons »² : *dz*, *z*, *j*, *i*. Ainsi, autour de Saint-Pierre-de-Chignac, des aires *preia* se mêlent à *predza*, *-za*, *-ja* « prier », des aires *beluio* voisinent avec *belujo*, *-dzo* et le patois local admet *nevia* et *neveja* « neiger » (o. c., p. 87). C'est à la faveur d'un tel flottement que la constrictive < -c- dans -ICA aboutit soit à *j*, soit à *y* et que des *Fauries* se mêlent aux *Farges*. Cette constrictive qui va de pair avec -DY- (NITIDIARE) et -GY- (CORRIGIA)³ pour aboutir à -y- au nord-est du provençal : *neteya*, *kureya*, *pleya*, admet ici des aboutissements divers dans tous ces cas, comme le montre *meiana* et *mejana* à Saint-Pierre-de-Chignac (o. c., p. 111). L'aboutissement -c- > *y* dans -ICA est attesté pour *MENTIONICA >

1. Je dois ces précisions à M. Sindou que je remercie. *La Faurie* = *la fauryo* est à cheval sur les communes de Floressas et Vire. De plus, à propos de FEW qui cite « Cahors. *fóourió* », M. Sindou me précise : « A Cahors et dans les environs *fargo* serait mort au témoignage de Lescale, p. 30, et il donne comme nom actuel, p. 87, *foourió* où l'accent aigu figure un trait vertical marquant l'accent tonique (cf. p. 39). »

A noter aussi à Cahors, en 1482, le NP *Johan Fauria* (Dobelmann, *La langue de Cahors*).

2. Guillaumie, *Contr. à l'ét. du gloss. périgourdin*, p. 21 et Cartes 7 et 8. Plus au nord, Rousselot constatait aussi ces aboutissements divers de la palatale (*Modifications*, p. 190) et le fait s'étend, avec la même complexité au sud-ouest d'oïl : la palatale qu'Edmont transcrit par *b* présente en réalité « des modalités d'articulation extrêmement variées » (Pougnard, *RLiR*, 17, 135).

3. V. Ronjat, §§ 278-280 et ALF, cartes *courroie*, *nettoyer*... Après Ronjat et K. Ringenson, *RLiR*, 6, pp. 36 et 61-64, il est légitime de rapprocher le traitement de -DY-, -GY- de celui de -c- + A, et, ainsi que le fait E. Seifert *Z*, 42, 284, le traitement de -ICA et de CORRIGIA. Le flottement -DY- > -j- ∞ -y- s'observe aussi en Basse-Auvergne (v. Dauzat, *Géogr. ph. de la B. A.*, p. 157) et peut expliquer pourquoi à l'Est du Puy-de-Dôme, des *Farges* sont mêlés aux *Fauries*.

messonha, chez Arnaud Daniel (troub. périgourdin), pour DOMINICA « domaine » en Dordogne (Brunel, *Ch.* 225, 74), *dominia* (adj. fém.) en limousin (*ibid.*, 350, 14) et l'ALF fournit pour « dimanche » les formes *dimè(n)*, *dyomè* dans une aire qui englobe Haute-Vienne, Creuse, Dordogne.

Les *Farges* qui occupent seuls l'aire nord-provençale ¹, où PLICAT > *plɛ(d)ja*, et où -DY-, -GY- aboutissent uniformément à -(d)j-, -dʒ-, montrent que la constrictive est uniforme. Ces *Farges* sont bordés au sud par *Fabrèges* ², où le maintien de -BR- (comme dans *Fabrègue*) a amené le recul de l'accent sur la pénultième. Dans *Farge*, -br- s'est réduit à -ur- tardivement comme l'indiquent les nombreuses graphies anciennes *Faurges* (HL et Cantal DT), et la syncope de la pénultième ne s'est produite qu'après le passage de -c- (> -g-) à la fricative ³.

Si *b* dans le groupe -br- a disparu dans *Farge* tandis qu'il s'est vocalisé dans *Faurie*, c'est pour des raisons analogues à celles qu'a exposées Millardet ⁴ : dans *fawreya* > *faurya* la succession des apertures -ury- offrait une norme syllabique acceptable, tandis que dans *fawreja* > *fawrja* > *farja* (*Farges*), comme dans *fawrga* > *farga* (*Fargue*) la séquence -wrj-, -wrg- entrait difficilement dans la norme et le groupe s'est allégé en -(w)rj-, -(w)rg-.

Faurie, Haurie en Gascogne.

Les exemples que j'ai relevés se situent tous dans les 3 départements du littoral. Ce sont : dans les Basses-Pyrénées (DT) *Haurie* (cne Vielle-

1. L'aire *Farge*, qui relie les *Fauries* du nord-est à ceux du nord-ouest, couvre l'est de la Corrèze, le nord du Cantal et de la Lozère, l'ouest du Puy-de-Dôme et de la HL, le sud de l'Ardèche.

2. *Fabrègue* est attesté par 5 NL au nord de la Lozère, dont *Fabrègue(s)* (Auroux, Chirac, Antrenas prononcé *fabrɛ(d)jo(s)*).

3. C'est seulement après le passage à la fricative que la syncope s'est produite. Ce fait qu'E. Richter admet en fr. pour FABRICA, BASILICA (§ 130) est seul valable pour le Nord du provençal où la syncope est plus tardive. Une preuve en est d'ailleurs fournie dans cette région par les NL en -ANICU > -argue, -ANICA > -ange : Servillange HL *serbyi-lôdʒa* (v. Dauzat, *Top. fse*, 171-2, 310-320). Si -ANICA avait abouti à -an'ga (avec *g* occlusif), le groupe *n'g* aurait dû aboutir à -r'g- comme dans -ANICU > *argue*. Or il n'existe aucune forme *-arge < -ANICA, aucune forme *mardʒa < MANICA en face de *marge* < MANICU.

4. Millardet *RLR*, 61, 334-346.

séjour) écrit *Faurie*¹ en 1385, *Haurie* (Rivehaute) *Lafaurie* (Lecumberry); dans les Landes (DP) *Hauriet* 2 ex. (cne; vill. de Banos); dans la Gironde : *Faurie* (Lormont DP) et *Lafaurie* 3 ex. dans B. (Bommès, Semens, Monbadon). Donc le même problème se pose que pour les autres *Faurie*.

Bien que le critère de la forme patoise me fasse défaut, et je le regrette, on peut écarter, tout d'abord, une formation *haure* + *ie*, car ce type de NL est pratiquement inexistant dans ces 3 départements. On ne peut guère douter que les *Faurie*, *Haurie*, plus nombreux comme NL que les *Hargue*, *Fargue* ne représentent comme ceux-ci FABRĪCA, puisque *faurie*, à côté de *forg(u)a*, *fa(u)rgue* -a, désigne « la forge » en agasc².

Enfin, ces f. en -ie concordant avec les terminaisons des prop. en -ĪCA indiquent la genèse phonétique commune à ces mots et propre à ce suffixe. Dans cette région où les parox. maintiennent occlusif -g- < (-c- + a) : PACARE > *paga*, PLICARE > *plega*, *MENTIONĪCA aboutit à *mēnsuŋo*, -*ŋe*, -*dje-dze* -*dye* (ALF, C. 836); MANĪCU « manche » (ALF, C. 805, Rohlfs, p. 107) a des formes équivalentes. On a de même à date ancienne *mensonja* dans Cercamon (Levy, SW) et *mange*, *manje*, *manye* (Seifert, Prop. 46).

La genèse de *Faurie*, *Haurie* < FABRĪCA doit être celle de *MENTIONĪCA. Mais ce traitement par lequel le Sud-Ouest s'oppose au reste du provençal est loin d'être clair, comme le prouvent les pages que lui a consacrées M^{lle} Seifert (Z 42, 275-286), et le silence de bien des auteurs³.

1. Sur le traitement du *f* > *b* en gascon cf. not.; Millardet, RLR, 61, 276-280; Ronjat § 251; Fleischer, ZBeih, 44, 43-52; Rohlfs § 379; pour l'ensemble M. Pidal, Orig. (1950) 198-233; et aussi du point de vue structuraliste, Haudricourt et Juillard, Essai hist., struct. du ph. fr., 62-65.

2. V. Luchaire, Rec. de t. de l'agasc. (1881), p. 177 : *faurie* « forge » est fourni par le Cart. de Sordes, XII^e s. et l'on note, en outre, *terre de le Faurie*, *Christiane de la Faurie* (p. 72). Dans Millardet, Rec. de t. aland. On note, en 1474, *Faryoo*, *Fargues* (p. 55-56) et *Petrus de Fargia*. Voir aussi *Faurie* « forge » en Béarn, cité par R. de Saint-Jouan, RIO, 3, 291. On serait tenter de citer aussi la f. *Combinias* pour Comminge, fournie par l'Anonyme de Ravenne, si Thomas n'avait estimé ce texte « trop peu sûr » (Essais, p. 5).

3. Ma bibliographie du dom. gasc. est loin d'être complète et je déplore de n'avoir comme références que celles que j'utilise ici. Mais je constate que ni la Gr. ist. de Ronjat, ni les études de Millardet, Fleischer, Rohlfs (*Le Gascon*) n'abordent ce problème de front. M. Rohlfs classe indistinctement *JUNĪCA > *joungo* et ERRATĪCA > *rado*, *radio* sous le § 395 *amuïssement de la voy. pénultième*, sans rien préciser du traitement de -c-.

Si l'on suppose, comme seul traitement, la syncope de la pénultième dans -ĭCU, -ĭCA une solution d'ensemble est impossible et les solutions de détail sont peu satisfaisantes. Pour poser le problème il faut se reporter aux cartes de l'ALF « mensonge » et « manche »¹. On constate dans -NĭCA, -U de l'Atlantique aux Alpes les faits suivants :

-g- est amui en Gascogne et dans la région rhodanienne ; -g- est conservé dans deux aires n'c > r'g : l'une massive, en Languedoc, l'autre plus sporadique côté provençal alpin. La segmentation du bloc provençal s'est donc opérée dans ce cas, comme dans bien d'autres², par une double pénétration venue du Nord : l'une côté atlantique, l'autre côté rhodanien.

Partant du fait que l'on vient de constater « dass mit der Palatalisierung von *manica* die Gask. sich von den übrigen Landschaften des prov. Südens stark abhebt » (p. 278), M^{lle} Seifert pense « dass für diese typisch gask. Erscheinung auch eine Erklärung gefunden werden muss, die in der Eigenart des gask. Mundart ihre Begründung hat » (*ib.*) et qu'ainsi « **mentionica* > *mensune* est « eine Erscheinung, die in dem Wandel -nd- > -n-... ihr Analogon hat » (p. 279). L'analogie ne me paraît pas claire et je ne la crois pas justifiée. L'aire -nd > -n- est, en effet, une aire « typiquement gasconne » (v. Rohlfs, *Gasc.* Carte 1, lim. 5) qui, comme telle, est circonscrite par le cours de la Garonne, fermée au Nord et ouverte au Sud sur le domaine ibérique. L'aire -NĭCA > -ye est tout autre : elle ne couvre pas tout le gascon, notamment l'Est, et surtout elle est fermée vers le Sud³ et ouverte vers le Nord. On n'a donc pas là

1. Ces cartes de l'ALF., en attendant l'ALGa pub. par M. Ségué, paraissent bien traduire la diversité du traitement de -ĭCA, -U en gascon, confirmée par les ex. cités par Seifert, Rohlfs, FEW, etc.

2. Ces faits sont bien connus, mais pas toujours assez mis en valeur. J'ai cru bon d'en souligner l'importance pour des faits lexicologiques et phonétiques (*Congrès de Barcelone*, 1953). Le traitement de -c- dans -ĭCU, -A est à joindre à ces faits : entre les deux courants atlantique et rhodanien le -g- de MANĭCU, DOMINĭCU se prolonge, du M. C. à la pénins. ibér. où, comme en prov. s'observe la bipartition entre cast. *domingo*, cat. *diumenge* « por perdida de la -g- de -NĭGU » (Badia *Gr. hist. cat.*, p. 206). Un autre fait est le maintien de -b- dans FABER, mais ici le M. Central (carte III) est coupé des Pyrénées (cf. M. Pidal, *Manual*, p. 48, Badia *o. c.*, p. 198) par un troisième courant, qui emprunte le fossé languedocien et dont il ne faut ni méconnaître, ni exagérer l'importance. (Cf. sur ce dernier point. Krüger, c. r. de M. Henschel dans *ZFSL*, 47, 77-87).

3. Mis à part certains faits catalans qui vont de pair avec l'E. langued. (v. la précédente note) on n'observe pas, prolongé de l'O. gascon dans le dom. ibérique, l'amuissement

un fait proprement gascon, mais plutôt le prolongement jusqu'en Gascogne d'un traitement venu du Nord, et qui occupe aussi bien le Nord-Ouest prov. (v. plus haut) que l'Ouest d'oïl (v. ci-après).

D'ailleurs, l'explication de M^{lle} Seifert est limitée aux mots en -ĪCA et laisse inexpliqués l'agasc. *faurie* et les NL *Faurie Haurie*¹. Pour englober l'ensemble des faits on est donc conduit à admettre l'amuissement de -c-, lequel a pu se produire de deux façons.

1° On peut supposer, avec Zauner (cité mais non suivi par M^{lle} Seifert, p. 278, note 4) « die Möglichkeit... in *manica* sei *k* früh zum Reibelaut *j* übergegangen » et étendre ce traitement, comme le faisait Zauner, aux autres prop. en -*tic-*, -*dic-* « deren Entwicklung zu palatalisierten Gebilden jedoch nicht auf das Gask. beschränkt ist » (*ib.*).

2° On peut supposer aussi pour -*nĪCA* la solution que propose M^{lle} Seifert pour -*nĪCU*, car pour « -*n* + *icu* die Verhältnisse sind hier die gleichen wie sie zur Gruppe -*n* + *ica* geschildert wurden. Im Gask, ist wiederum Palatalisierung eingetreten... (p. 282). Da nun *manicu* u. a. in genau den Formen sich heute bietet wie *lineu*, was den palatalen Laut anbelangt, so ist anzunehmen, dass in den Ppx. auf -*nicu* *k* früh sonoriert wurde und im Schwinden war, als die Synkope einsetzte » (p. 279)².

On voit ainsi que les solutions Seifert-Zauner, pour le gascon, peuvent concorder sur le point essentiel : l'amuissement de -c- ; elles concordent aussi avec les solutions proposées pour les autres aires *Faurie*. Il reste, il est vrai, des modalités³ et même des divergences de dé-

de -c-. Côté espagnol, le traitement de -ĪCA, -U, sans être uniforme, présente le maintien de l'occlusive. Cf. M. Pidal, *Orig.*, p. 161-4, 252-7 ; Malkiel, *Language* 25, 145-49 ; et pour FABRĪCA : Krüger, *VKR*, IX, 10-16 ; Rohlfs § 274 ; Elcock, *Aff. ph. entre arag. et béarn.*, p. 39, et aussi pour le portugais, l'article suivant que je n'ai pu consulter : J. da Silveira, *O latim 'fabrica na lingua e na top. port.* Biblos, XI (1953), p. 367-71.

1. L'auteur, qui a cité agasc. *faurie* dans ses *Prop.*, p. 41, note 2, n'a considéré ici pour FABRĪCA, que la f. *forço* que certains tiennent pour non indigène, v. Skok *l. c.*, Ronjat § 149. Je pense, par contre, que *faurie* qui survit dans les NL. *Faurie, Haurie* est autochtone et ne peut être séparé de -*nĪCA*.

2. En gascon où -*n-* s'amuit (v. Rohlfs, *Gasc.* § 390) le maintien ou la chute de l'*n-* dans les propar. est un précieux indice de chronologie relative. M.-Lübke l'a utilisé pour certains traitements (v. *Z* 47, 291). Par les f. en -*nicu* on voit que MANĪCU était devenu **maniu* avant l'amuissement de -*n-*, qui associé à *i* s'est maintenu : gasc. *lūo* « lune », *bigno* « vigne » (Rohlfs. *ib.*).

3. Les aboutissements actuels sont très divers : -*nĪCU*, A > -*ne*, -*ndje* -*ndye*. Cela ne

tail¹, mais elles ne peuvent infirmer la genèse d'ensemble proposée ici.

Il reste surtout à expliquer — et je proposerai une hypothèse plus loin (p. 241) — pourquoi, sur ce point, l'Ouest de la Gascogne se sépare de l'Est et du Languedoc pour marcher de pair avec le Nord-Ouest du prov. et l'Ouest d'oïl. Qu'il suffise, pour l'instant, de remarquer que pour FABRĪCA > *Haurie* et pour -ĪCA > *ia* l'explication par amuissement de l'occlusive explique, beaucoup mieux que par syncope de la pénultième, les faits gascons en eux-mêmes et dans leur contexte gallo-roman dont il ne convient pas de les séparer.

Favrie, Faverie, à l'Ouest d'Oïl.

On relève dans l'Ouest des formes toponymiques en *-ie* comparables aux précédentes. Ce sont du Sud au Nord : *Favrie* ; Vendée 1 ex. ; Deux-Sèvres 2 ex. DP ; Loire-Inférieure 1 ex. DP ; Vienne 5 ex. DT² ; *Faverie* : Maine-et-Loire 1 ex. DP ; Mayenne 14 ex. DT ; Sarthe 11 ex. DT ; Calvados 7 ex. DT. Le problème mériterait d'être traité dans le détail ; il ne le sera point ici car il me manque les informations de tous ordres dont je disposais plus largement ailleurs. On constate que la question généalogique est aussi controversée. M. Skok explique *Favrie Faverie* par FABER + *-ia*. Pour M. Gröhler il y a deux origines possibles. 1° **Fabrīca* ' wird für häufiges La Faverie (Calv. Mayenne) und La Fa-

saurait étonner car le passage de *y* à *j* et de *j* à *y* (qui est ici en cause) se présente dans un « enchevêtrement géographique pour ainsi dire inextricable » (Ronjat, § 51 ; Cf. aussi Millardet, *Et.* 175-6, *RLR*, 61, 269-72 ; Fleischer *ZBeih*, 92-97 ; Rohlf's, p. 93-94 ; Haudricourt et Juilland, *Ess.*, p. 65 et suiv.).

1. A côté de ces formes avec *-g-* amui, on trouve MANTĪCA > *mantego* « sac en peau de brebis » (Rohlf's, p. 107), *JUNĪCA > *joungo* (*ib.*) *SERICA *sargue* et *sarye* (Seifert, *Prop.*, p. 51) et aussi *Haurie* à côté de *Hargue*. Ces divergences peuvent avoir des causes diverses. D'une part, à l'Est du gascon, *Hargue*, *sargue* et *mantego* peuvent être indigènes et aller de pair avec *Fargue* et *Fabrègue* du Languedoc. D'autre part, quand il s'agit de mots isolés chacun a son histoire : *jaurie*, ici comme ailleurs, a disparu au profit de *hargo*, *borgo* ; des mots de métier comme MANTĪCA « sac en peau de brebis » JUNĪCA (termes d'élevage) ont dû voyager au gré des foires et de la transhumance. J'ai donné des exemples — et il y en a bien d'autres —, de termes pyrénéens dont la présence dans le M. Central peut s'expliquer ainsi (*Congr. de Barcelone*, l. c.).

2. *Faurie*, NP est cité par Eveillé, *Gl. du pat. saintongeais* (1887).

3. Il serait utile de savoir comment Gröhler justifiait la *f.* restituée **fabrīca*. Peut-être en appliquant à ces faits de l'Ouest la théorie de Horning pour des faits de l'Est ? Horning supposait la syncope tardive dans *-icu*, *-ica* et attribuait ce retard à la vélaire :

vrie (Loire-Inférieure) angenommen werden müssen » (p. 64); 2° *Fabaria* (= *Faba* « fève » + *suff.*) ergab... La Faverie (Mayenne Calv. » (p. 188). Il ne s'agit donc plus seulement de départager FABER et FABRĪCA, mais de délimiter aussi la part de FABĀ + *suff.* ¹. Pour cela les formes anciennes manquent dans les DT et dans Vincent (*op. cit.*) et il conviendrait d'utiliser, sur le plan local, les mêmes critères que pour les *Faurie* du Nord-Est provençal. Cet examen est hors de ma portée. Mais je pense que d'une part certains *Faverie* sont l'équivalent de *Faurie* dans les départements de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Calvados où *février* est *feveryé* ² (d'ailleurs 4 des *Faverie* DT de la Mayenne sont écrits *Faurie* dans le DP), et d'autre part que *Faurie* peut provenir de FABRĪCA.

Le traitement -ĪCA > -ia est attesté en effet dans d'autres proparoxytons de ce domaine : *Colonica* (837) est *Colonias* en 1097, *Queleniis* XIII^e s. pour *Quelaines* (Mayenne, v. Vincent n° 702); *Coloniae* IX^e s., *Couloines* XIII^e s. pour *Coulaines* (Sarthe, Gröhler, p. 29); BASILĪCA > *Bazeilla* 1144, aujourd'hui *Bazeille*, 2 ex. dans la Mayenne, tandis que dans ces dép. de l'Ouest les formes du type *Basoges* sont les plus fréquentes ³. Il faut joindre à ces mots *Maine*, *Touraine*, les f. *calwèy*, *chaloigne* « chanoine » dans la Mayenne et la Sarthe (*FEW*), *poit. dimaine* etc. (v. *FEW*, 3, 129) et des formes identiques au contact du breton (v. *ALF*, « dimanche » Pts. 463, 484, 486).

Ces exemples supposent dans -ĪCU, -ĪCA l'amuissement de l'occlusive. On constate, en effet, qu'à l'Ouest d'oïl la syncope est plus tardive qu'au Centre ⁴, et on a des raisons de penser que le -c- s'est amui anté-

pour lui -ĪCA > *eca* puis *eca* > *ica* « unter dem Einfluss des mit einem Ansatz zur Palatalisierung gesprochenen c » (d'après Gerhards, *ZBeih.* 55, p. 17 qui fait l'examen critique de cette théorie, *ibid.*, 17-20).

1. Le même procès généalogique entre FABER et FABĀ est à instruire pour les top. *Favril*. M. Skok a proposé FABER + ILE explication contestée par M. Roques, *R* 39, 408. Dans Longnon (n° 2569) l'explication FABRILE est rectifiée par la note « ces noms répondent plus probablement à *fabarile* « champ de fèves » (cf. aussi Thomas, *N. Ess.*, p. 173-175, M. Roques, *R* 37, 439-444, pour des formes équivalentes en -ile); Gröhler, à son tour, voit dans *Favril* : *faba* + *suff.*, p. 88.

2. V. *ALF. s. v.*; Cf. Goerlich, *Die Nordwestl. Dial. des l. d'oïl* (1886), p. 63. Il est vrai qu'à l'inverse de « février » -*feveryé* on a « charetterie » = *chartrie* (v. Gavel, *Mél. Dauzat*, 109-110).

3. V. Glättli, *Rom. Helv.* 5, p. 104-107, Vincent, n° 863.

4. « Daraus lässt sich erkennen, dass der Westen später synkopierte als das Zentrum » (Seifert, *Th.*, p. 119-120); v. aussi K. Pope, *From Latin to Modern French*, p. 504.

rieurement à la syncope. D'après M.-Lübke, en effet, *Touraine* < TURO-NICA « zeigt nun zwar noch den alten Akzent, lässt aber das *c* fallen und zieht *i* in den Stamm, vgl. *moine* aus *monachus*, *demaine* aus *dominicus*, *apostoile* aus *apostolicus* usw. » (*Einf.*, p. 263) ¹. Dans le groupe *cons.* + *ia* (< *ica*), le *yod* a pu se fondre dans la palatale, ou se consonifier en mi-occlusive à l'arrière, ou s'antéposer en *y* en avant d'où les formes *Touraine* et *Tourange*, *Bazeille* et *Bazoges* (v. M.-Lübke et Skok cités ici).

Par sa syncope tardive, par l'aboutissement de *-icu*, *-ica* > *-ia*, par sa cohérence relative et sa position marginale, cette région de l'Ouest où les *Faurie* peuvent être *FABRICA* est à rapprocher de l'aire *Faurie* en bordure du fr. prov. ².

*
* *

L'examen qui précède, délibérément fragmenté région par région, fournit dans chaque cas une réponse concordante au double problème généalogique et phonétique.

1° A la question généalogique : « Est-ce *FABER* † *suff.* ou *FABRICA* » à l'origine de ces NL de lieu en *-ie* on a répondu : c'est *FABRICA* quand il est prouvé que *faurie*, *haurie*, comme « appellatif », a désigné ou désigne la « forge » et quand il en a gardé le contenu sémantique (*Bufanyeira*, *Menafaurie*) ; c'est *FABRICA* quand *Faurie*, *Fabrie* est appuyé de graphies anciennes *Fabrica*, *Fabriga* et qu'il concorde avec le traitement des autres propar. en *-ica* > *ia*.

Comme les uns ou les autres de ces critères, souvent l'ensemble, sont vérifiés, dans la majorité des cas, il en résulte que la part de *FABER* † *ie*,

1. A. Thomas est du même avis : « *Maine* peut remonter à (*Ceno*)*mannicum*, au même titre que *domaine* à *dominicum*... que *Langoine* à *Lingonicum*, et que *Touraine* à *Turonicum* » (*N. Ess.* 57-58 ; v. aussi *R* 39, 516). De même M. Skok : « In *chanoine*, *Maine*, *Touraine* haben wir eigentlich ganz dieselbe Behandlung, d. h. den schon vulgärlateinischen Schwund (vgl. Schuchardt, *Vocal.*I, 128 f.) des *c* vor *-u* in Proparox., wie in *SANTONICUM* > *Saintonge* ; nur ist hier *i* zu *ġ* gewandelt ». *Z* 49, p. 84 ; cf. aussi Seifert, *Prop.* 57.

2. Ces faits peuvent rejoindre ceux qui montrent la similitude entre O. d'oïl et fr. prov. v. Gierach, *ZBeih.* 24, p. 166 ; Gilliéron, *Clavellus* ; M.-Lübke et Gamillscheg, *Fest. Becker*, 50, 136 et suiv. ; *ZFSL*, 47 (463) ; Gamillscheg, *Ausgew. Aufsätze, Supp. Heft 15 der ZFSL*, 83-95 ; H. Stimm, *St. zur Entw. des Frprov.* (1952), 144-5.

là où cette formation est possible, reste à prouver, à délimiter, et ne saurait être, en tout cas, que fort réduite ¹.

2° On peut donc se baser sur les f. en *-ie* < FABRĪCA pour étudier les modalités et l'extension du traitement *-ĪCA* > *ia* en gallo-roman, et ce sera le second problème.

II

Le traitement de *-ĪCA* en gallo-roman.

Il n'est pas question de reprendre ici le problème dans son ensemble. D'autres l'ont fait, et les travaux remarquables de M^{lle} Seifert ² montrent assez combien la question est encore obscure dans l'ensemble du gallo-roman. Les faits déjà examinés indiquent que, dans les régions où FABRĪCA aboutit à des formes en *-ie* et les propar. en *-ĪCA* à des résultats similaires, il faut supposer le traitement *-ĪCA* > *ia* par amuïssement de l'occlusive. « Amuïssement » doit être entendu ici (et dans les pages qui suivent) comme un processus d'affaiblissement ³ amenant l'occlusive jusqu'au stade constrictif à partir duquel on a eu, selon les régions, des aboutissements divers ⁴ qu'on ne saurait détailler dans le cadre restreint de cette étude.

On se bornera à esquisser à présent l'extension géographique du processus constaté : *k* > *g* > *constrictive*, et à exposer brièvement les arguments de phonétique générale qui permettent de penser que, dans ces

1. Les mêmes conclusions sont valables pour les NP. *Faurie*, *Lafaurie*, etc.

C'est donc sous FABRĪCA, à côté de *Farge*, *Lafarge* qu'il convient de classer ces NP. et non plus, comme on le fait de façon exclusive, avec les NP. < FABER (v. Dauzat, *Dict. des N. de f. de Fr.* et G. de Beauvillé, *RIO*, 6, 54).

2. Voir Seifert, *op. cit.* et d'autres références bibliogr. cités *supra* et *infra*. Les travaux de M^{lle} Seifert sur les propar. en *-ĪCU*, *-ĪCA* appuient sur bien des points les vues exposées ici. Mais depuis 30 ans les études dialectales, le *FEW*, les textes (notamment les *Chartes* et *Suppl.* de M. Brunel), les *Atlas régionaux* en cours fournissent des données nouvelles qui rendront possible et souhaitable une reprise de la question.

3. V. Marouzeau, *Terminol. ling.* s. v.

4. On a vu plus haut que MM. Duraffour et Hasselrot supposent la fusion de *y* < (-*k*-) avec la voyelle précédente, Jud, au contraire, la disparition complète de la constrictive < (-*k*-). Ces explications peuvent être valables pour leurs domaines respectifs, comme le sont les premières pour *Faurie* au Nord-Est du prov., la seconde pour *Fabrie*.

régions, l'occlusive de -ĭCA avait suivi un tel processus antérieurement à la syncope.

J. — *Extension géographique.*

Incompatible avec les faits examinés ici, la syncope supposée dans -ĭCA l'est également avec d'autres du même ordre étendus à une grande partie du gallo-roman. Des investigations détaillées de toponymie ou de géographie linguistique sur des mots en -ĭCA aboutissent de plus en plus à la conclusion que deux étymons s'affrontent, l'un en -EA -IA, l'autre en -ĭCA avec des chances égales : *MENTIONIA et *MENTIONICA¹, *GRANIA et GRANICA², *GALLIA et GALLICA³, BASILIA et BASILICA⁴, *COLONIA et COLONICA⁵, -ONIA et -ONICA⁶, etc. La liste de ces étymons doubles serait fort longue⁷, elle l'est déjà beaucoup trop et l'on est conduit à admettre que -IA n'est pas autre chose que -ĭCA après la perte de l'occlusive.

Avec le témoignage « de nombreuses graphies dans des textes latins avant tout pour des noms de lieu » (Michaëlsson, *o. c.*, p. 293, note 1), on ne peut plus éluder, ni sous-estimer le fait que « the alternation of -IA and -ICA in the provincial Latin of Gallo-Romance (especially in rural speech) was by no means infrequent... » (Y. Malkiel, *Rom. Phil.*, 6, 153). On ne peut plus s'en tenir à l'opinion traditionnelle qui, non sans hésitations ni subtilités, propose la syncope dans -ĭCA, et cela en s'appuyant presque uniquement sur le matériel lexical, sujet à tant d'emprunts et de

1. Cf. Jud, *Vox Rom.* 11, 101-124 ; Malkiel, *Rom. Phil.* 6, 148-156.

2. Voir les gramm. d'a. fr., les dict. étym. *REW*, *EWFS*, *FEW*. etc. ; et en outre Dupire, *Mél. Haust.* 127-138 et les c. r. de Långfors, *R.* 56, 269 et J. Hubschmid *Z* 65, 247-248 ; Aebischer, *RPF*, II (1948) ; G. Serra, *AGI*, 33 (1942).

3. Voir *FEW*, s. v.

4. Longnon écrit (n° 1385) : « de bonne heure on a dit *basilia* pour *Basilica*, de même *colonica* s'est altéré en *colonia* ».

5. Il ne s'agit pas de COLONIA dans les NL. du type *Cologne* (= alld Koeln) (Longnon n° 495), mais de COLONICA « dès l'époque mérovingienne altéré en *colonia*, comme le prouve notamment un passage des *Mir. S. Juliani* de Grég. de Tours » (Longnon n° 518).

6. -ONIA et -ONICA dans le suff. romand-*ondze* ont fait l'objet d'une pénétrante étude de L. Gauchat, *Mél. Grandgagnage* 165-175 et l'auteur avoue (*V. Rom.* 2, 46) : « Je ne pouvais me décider ni pour -ONIA ni pour -ONICA, les deux me paraissant également possibles. »

7. On pourrait en cueillir bien d'autres : *BRINIA et *BRINICA (*FEW*, 2, 529) ; *CODIA et *CODICA (Séguy, *Noms pop. des pl. dans les Pyr. Centrales* § 496).

voyages, et sur les formes écrites, qui sont à la fois tardives et trompeuses par leur graphie normalisatrice ou composite.

Les toponymes sont là, anciens, conservateurs et stables qu'il faudra soumettre à une étude détaillée. C'est un fait dont M.-Lübke avait déjà mesuré l'importance lorsqu'il écrivait à propos de BASILĪCA au Nord-Est d'oïl : « durch Bazeille aus *basilica* lässt sich die Grenze des Gebietes, in welchem der Schlusskonsonant schwindet, weiter nach Westen verlegen, als es mit den Appellativen möglich ist » (*Einf.*, p. 270). Il est donc permis, après Meyer-Lübke, avec les données de BASILĪCA, telles que les présente M. Glättli (*o. c.*, p. 95-115) et celles de FABRĪCA, riches d'une centaine de formes en *-ie*, d'avoir une vue géographique du traitement *-īca* en gallo-roman et de montrer comment les faits actuels peuvent s'expliquer par cette genèse.

A) *Dans le domaine d'oïl.*

Au Nord-Est d'oïl les formes de BASILĪCA (Glättli, *l. c.*) dessinent une aire marginale jalonnée par *Bazeilles*, *-ailles*, *-oilles* (Vosges, Moselle, Meuse, Ardennes) et prolongée en Wallonie par *Basselle*, *Boisseilles*. L'auteur pense, comme M.-Lübke (qu'il ne cite pas) : « Neben *basilica* muss früh eine form *BASILIA bestanden haben. Der intervokale *k* wird über *g* geschwunden sein, gleich wie in COLONĪCA > *colonia*, GRANĪCA > **grania* » (p. 114).

Ce traitement est attesté, en outre, par DOMINĪCA, GRANĪCA > *dimey-dimay*, *grey-gray*, GALLICA > *gaille*, *djay* (v. *FEW*), etc..., non seulement au Nord-Est d'oïl¹, mais dans la Wallonie qui en est le prolongement. M. Remacle, interprétant les riches données du t. I de l'*ALW*, donne la même explication : dans *-icu*² « la consonne s'affaiblit et s'efface dans le domaine propr. W. » (C. 29) et dans *-ica* (PERTĪCA) « la fin du mot paraît s'être réduite à *-tia* (d'où *-ty-*, *-s-*) » (C. 70).

A l'Ouest d'oïl la situation paraît comparable sur bien des points. Comme on l'a vu (p. 229) *Bazeilles* < BASILĪCA³, *Quelaines* < COLONĪCA *Favrie* < FABRĪCA appuyés d'appellatifs en *-īca* supposent également le traitement *-īca* > *-ia*.

1. Pour les données et références v. *ALF*, 405, 664, Bruneau, *Enquête* 478, 796, Horing, *ZBeih* 16, Glättli, p. 114.

2. Dans *Le prob. de l'a. W.* M. Remacle cite (p. 87) : « 2^o traitement wallon de la finale *-ica* dans les propar. : 1248 *diemeigne* « dimanche » W. 73, 75 W. *dimègne*. »

3. Pour l'Ouest M. Glättli, sur ce point, est resté sur la réserve : « Wie sich allerdings die *Bazeille-ON* des Dpts Mayenne erklären..., ist mir nicht klar » (p. 115).

C'est à la lumière de ces faits de l'Est et de l'Ouest qu'on peut envisager les faits du Centre et de l'ensemble du domaine d'oïl. M.-Lübke et M. Glättli¹ pensent que ces faits de l'Est ont dû s'étendre plus largement à l'Ouest. On peut penser parallèlement que ce traitement de l'Ouest a dû s'étendre plus largement vers l'Est et que le Centre d'oïl a connu également l'amuissement de l'occlusive. La théorie traditionnelle n'admettait, en règle générale, que la syncope avant la sonorisation : (MAN(Ī)CA > *manche* pour les formes en *-che*), exceptionnellement après la sonorisation (FABRĪCA > **fabrega* > » forge »). On verra plus loin que cette théorie est loin d'être sûre, constatons ici qu'il est des opinions et des faits qui donnent un point de vue tout différent.

1° E. Richter admet la théorie traditionnelle sur certains points (MANĪCA > **manca* > *manche* § 111) mais s'en écarte notablement lorsqu'elle établit que pour les mots en *-ge* tels que *piège*, *forge*, *nage*, *serge*, *Basoges* le *-c-* > *-g-* n'était plus occlusif, mais était passé à la fricative lorsque se produisit la syncope. Elle observe en outre (§ 130 B) : « Andererseits muss die Synkopierung stattgefunden haben, ehe *-g-* bis zu *-y-* gediehen war, da die Lautreihe *-eya-* zu anderen Ergebnissen geführt hat, s. §§ 138-139. »

Ce dernier stade *-eya* > *-ia* est précisément celui qu'atteint *-īca* au Nord-Est et à l'Ouest d'oïl. Mais le même traitement est attesté aussi au Centre pour des mots tels que APOSTOLĪCU > *apostoile*, *MONĪCU, CANONĪCU > *moine*, *chanoine*, -ATĪCA > *-aire* : *grammaire*, *artimaire*, *daumaire* < **gramadie*, **artimadie*, **dalmadie*² où il est clair que *-c-* s'est amui. Comme l'observe M. Michaëlsson appuyé par « des savants éminents... une forme comme **canoncu* ou **canongu* n'aurait jamais pu aboutir à *chanoine* pas plus que **dalmadca* ou **dalmadga* n'aurait pu donner *dalmaire* ». Et l'auteur ajoute : « Je me permets de croire que c'est là un procédé beaucoup plus ordinaire qu'on ne semble généralement l'admettre³. »

On ne peut que souscrire à cette opinion, car on constate qu'entre ce procédé et celui que propose Richter il n'y a qu'un pas à franchir.

1. M. Glättli observe fort justement : « Da das heutige *gray*-Gebiet unstreitig ein Reliktgebiet ist, so mag *GRANIA einst weiter nach Westen verbreitet gewesen sein » (114-115).

2. Sur les f. en *-aire* < -ATĪCA v. Michaëlsson, *StMSp* 9, 261-298 ; Brüch, *Z* 55, 426-154.

3. Michaëlsson, *ibid.*, p. 293 et note.

Richter admet en effet ¹ que dans BASILĪCA > *Baseuge*, etc. *-ega-* était passé à *-ega-*, et la seule raison qu'elle donne pour situer la syncope à ce stade c'est que, si *-ega-* était allé jusqu'à *-eya-*, BASILĪCA aurait abouti à **basileya* > *basilia* et non à *Baseuge*. L'objection tomberait donc d'elle-même si l'on admettait que *Baseuge* peut venir de *Baselja* < *Baselia* par le développement de *cons + ia* < *-īca*, parallèle à *cons + iu* < *-īcu* où ce traitement est de plus en plus admis.

Cette explication paraît être, elle aussi, appuyée de plus en plus par un ensemble de faits : 1° *-īca* ne paraît pas évoluer autrement que *-īcu* ; 2° *ia* alterne avec *-īca* dans les formes attestées comme dans les étymons proposés ; 3° l'étude de Jud invite à voir dans *mensonge* une forme issue de *mençoigne* < **mentionia* < **MENTIONĪCA* ² ; 4° à côté de *artimaire*, *grammaire* (< *-adie* < *-atīca*), les formes *artimage* *gramage* supposent l'évolution *-die* > *dje* > *-ge*. L'évolution *-īca* > *-īa* que supposent ces derniers traitements s'observant « especially in the rural speech » (Malkiel, *sup. cit.*) ne saurait être restreinte à ces mots ecclésiastiques ou savants. Devant ces faits et la présence sur les aires marginales des formes en *-ia* on est amené à penser que celles-ci représentent l'étape première *-īca* > *īa*, étape qui a été dépassée dans la zone centrale par le processus *cons. + yod* qui est propre à cette zone ³.

Dans le cas de *dentale + īa*, *PEDĪCA* > *pedia* aura abouti à *piège* comme *WADIU* à *gège* ; dans le cas de *-nīca* (**MENTIONĪCA* > **mentionia* > *mençoigne* > *mensonge*), le *yod* roman de *-nīa* aura évolué comme le *yod* de *LANEU*, *LINEU* > *lange*, *linge* ; dans le cas de *r + ia* (*SERĪCA* > *serge*), l'aboutissement sera le même que dans **CAMORIA* > *chamorge*, *SORORIU* > *serorge*, etc. En résumé, le groupe *cons. + īa* (< *-īca*) formé à date tardive, aurait évolué comme le groupe *cons. + yod* dans des mots d'introduction tardive. C'est ce que donne à penser la comparaison de ces deux traitements.

Dans le cas de *n, r, l + yod latin* on constate trois aboutisse-

1. V. Richter §§ 106, 118, 140.

2. « Ce qui me paraît sûr, c'est que la fréquence des formes afr. *mençoigne*, à côté du pic. *menchogne*, suffit à attester la vitalité en dehors du territoire picard. Elles cèdent toutefois la place à *mensonge* dans les textes postérieurs au xiv^e s. » (Jud, *V. Rom.*, 11, 104).

3. Sur la question v. M.-Lübke, *Hist. Gr. fr. Spr.* 2 (1913) 132 ; Thomas, *Mél.* 49 ; S. de Grave, *Neoph* 5, p. 8 ; Dupire, *Mél. Haust.* 134-136 ; *FEW*, s. v. **CAMORIA* ; Richter § 140.

ments¹ : 1° le *yod* palatalise la cons. et se fond avec elle : TINEA > *teigne*, VINEA > *vigne*; 2° le *yod* se consonifie en *mi-occl.* > *constrictive* : LINEU, LANEU > *linge, lange* *CAMORIA > *chamorge*; 3° le *yod* se transpose à l'avant : *gloire* < *glorie*; afr. *paille* < PALLIUM.

Avec les mots en -ĭCA -U > -ia, -iu on trouve dans le domaine d'oïl les trois mêmes aboutissements : le Nord-Est a *gray, grainje, grèn* < GRANĬCA²; l'afr. a *mençoigne* puis *mensonge* < MENTIONĬCA; l'Ouest, on l'a vu, a des alternances *Toroigne, Touraine, Tourange*. La palatalisation *cons.* + *yod* atteint donc partiellement ces périphéries tandis qu'elle agit d'une façon massive au centre d'oïl, considéré comme le foyer de la palatalisation³. Des formes en -nĬCA > *nĭa* qui sont devenues *Quelaine, Touraine* à l'Ouest devaient aboutir au Centre au même résultat que MENTIONĬCA > *mençoigne* > *mensonge* et BASILĬCA qui aboutit à *Baseilles* à l'Est comme à l'Ouest devait aboutir à *Basoge, Baseuge*, comme *maille* > *mailge* (Dupire, *l. c.*) au Centre.

L'amuïssement de -c- dans -ĭCU, -A serait donc le procédé normal, tel que le considéraient Marchot et Clédât. Pour Marchot⁴ *forge* provient de l'étape *fawrĭa* ou *fawrĭa*, *grange* < *granĭa* ou *grania* < GRANĬCA, explication qui rejoint celle de Richter. D'après Clédât l'atone s'est « maintenue assez longtemps pour que la gutturale se soit transformée comme consonne intervocale »... « elle s'est maintenue jusqu'après la transforma-

1. Certains pensent, non sans raison, qu'on peut établir un ordre chronologique dans ces aboutissements, voir Marchot, *Pet. phon. du fr. pré litt.* 81-83. Bourciez (*Ph. hist.* 199, r. III) considère que *linge, lange* sont « des mots populaires, mais qui sont cependant d'introduction plus récente ». De même (*ib.* § 182) il précise que dans les mots *cierge, esturgeon*, etc..., le traitement *ry* > *rj* est antérieur au traitement par transposition dans *mémoire, histoire, gloire* < *memorie, glorie, estorie*; M.-Lübke voit dans *moine, demain, apostoile* et *Touraine* des mots de seconde couche en regard de *mange* < (MANĬCU) *Tourange* (*Einf.*, p. 262-3). Jud constate aussi que « *mençoigne* cède la place à *mensonge*, dans les textes postérieurs au XIV^e s. » *V. Rom.* II, p. 104).

2. v. Glättli, *Rom. Helv.* 5, p. 114.

3. On explique de même *poêle*, afr. *paille* < PALLIUM (en face de *paille* < PALEA) par la métathèse à une époque où la langue était rebelle à la palatalisation (Dauzat, *Tabl. de la l. fse*, 45). La palatalisation n'a pas agi non plus dans les mots en -ATICA > -adie > -aire, ni non plus comme l'observe M. Bruch (*Z* 55, 149) pour *envidie. studie*... en afr., *étude homicide* en fr. mod.

De même en face de *ε* < c + a, la périphérie du domaine d'oïl (Wallonie, Vosges, Jura, Marche) est restée au stade *te* (v. Dauzat, *Essais II*, 66-72, Ringenson, *RLiR* 6, 72).

4. Marchot, *Pet. ph. du fr. pré littéraire*, p. 91-94.

tion du *c* en continue palatale et a produit la chuintante sonore *ge* »¹. A reprendre ces explications on apporterait une solution plus satisfaisante au traitement de -ICA que la théorie qui suppose l'amuissement précoce de la voyelle pénultième.

B) *En franco-provençal.*

La situation se présente de la même manière en franco-provençal, et la même explication peut être proposée. Sur les aires marginales Ouest et Sud² de ce domaine on admet, on l'a vu (*supra*, p. 211) que -ICU, -ICA ont de bonne heure évolué en -*eyu*, -*eya* et que *y* a fusionné avec la pénultième antérieurement à la syncope.

La même évolution a dû se produire au centre et il paraît difficile d'admettre, comme on le propose assez généralement³, le traitement par la syncope dans les f. *mādzε*, *demēdzε*, *nađzε* < MANICA, DOMINICA, NATICA. Dans l'ensemble du domaine, en effet, la pénultième a été assez solide pour résister à la syncope même tardive, comme le prouve le traitement le plus courant des propar. qui se révoquent par l'apocope ou par le transport d'accent sur la pénultième conservée. Et on est fondé, au contraire, à voir dans le processus -ICA > -*eya* > -*ia*, conservé à ce stade sur les aires marginales, une étape première qui a dû être commune à tout le domaine. En effet les NL en -*anges* à l'Ouest, comme les NL en -*inges* à l'Est montrent bien souvent que les formes les plus anciennes sont -*ania* pour *ange*, -*inio* pour *inge*⁴ et, selon Gauchat (*V. Rom.* 2, 46), à la base du suff. -*ōdzε*, -ONICA et -ONIA « paraissent tous deux également possibles ». Mais à partir de ce stade, le groupe *cons.* + *yod*, en raison de la tendance palatalisante si vivace dans ce domaine⁵, en a poursuivi le processus jusqu'aux aboutissements divers (*cons.*) + *dj*, *j*, *dʒ*, *ʒ*, *z*, etc.

1. Clédat, *RPh.* 17, p. 129 et 136. Sur cette question, Clédat avait sollicité l'avis d'un certain nombre de romanistes; Tobler, Foerster, Schuchardt, M.-Lübke, Koschwitz, Marchot, Thomas, Bourciez lui répondirent, mais la plupart réservèrent leur opinion (*ib.* 137).

2. Au Nord-Ouest, les formes de *JUNICA, frcomt *gegne*, *gigne* etc. (v. *FEW*) empiétant à la fois sur le fr. prov. et le dom. d'oïl font le lien avec les faits observés au Nord-Est de ce dernier. Pour DOMINICA v. *ALF* « dimanche ». Pour les f. en -*ia* du Sud, v. *supra* (p. 211).

3. V. Devaux, p. 277, Hasselrot, *l. c.*, 37-38, Gardette, *Géogr. ph. du Forez*, 171-173.

4. Pour les f. en *ange* v. *supra*, p. 212. Pour les formes en -*inge*, v. Muret, *R* 37, 392-412, notamment Epalinges, Fillinge, Jussinge, Mesinge, Presinge.

5. v. Duraffour, 220 sqq., Gardette, *o. c.*, 48-69.

Ascoli avait déjà proposé la filière MANĪCU > *mañiu* > *māzu* et, en prenant le contrepied des objections de Philippon devenues caduques¹ on peut penser que *diuengi* est issu de *dyumenie* comme *mensonge* de l'afr. *meñçoigne* qui lui est antérieur. D'ailleurs l'évolution *cons* + *yod* observée pour SORORIU afr. *serorge* se retrouve ici dans des documents latins qui attestent couramment ce mot sous la forme *sororgiu*².

Les dialectes actuels donnent aussi des indications dans le même sens. Pour NATĪCA > *nađje*, *naťce*, Terracini proposait déjà **natia*³. Les formes *nađje*, *nađe*, *nađze*, *naže*, *naže* telles que les localise l'ALLY⁴, concordant avec le traitement admis -ATĪCU > *-adigu*, > *-adiu*, supposent de même la filière *nađiga* > *nađeja* > *nađia* avec le développement ultérieur de *-đj-* tardif conforme à ceux qu'a étudiés Gauchat⁵. MANTĪCA « soufflet de forge » (ALLY, t. III) montre aussi clairement, avec les trois stades *mātya*, *māta*, *mātsi*, les étapes progressives de la palatalisation, plus avancées au centre qu'à la périphérie.

Les mêmes faits s'observent au delà des Alpes, comme en témoignent, dans l'AIS, DIE DOMĪNICA et MANĪCA : dans la zone piémontaise voisine, les formes en *-ndja* sont bordées de f. en *-nia*, *-ña* et les parlers rhétiques opposent les formes du Frioul *domenie*, *-ña*, *manie*, aux formes avec *-dj-* pré- ou médiopalatal des Grisons⁶. Puisque en franco-prov. et dans ces parlers transalpins l'amuissement de la vélaire s'observe dans la séquence *voy. palatale* + c + a dans les paroxytons⁷, on peut admettre qu'elle n'a pas évolué autrement dans *-īca*, si ce n'est sans doute à date plus précoce en raison de sa position loin de l'accent.

C) Au Nord du provençal.

Dans l'aire où *-c-* devient aspirant dans PLICAT > *pleya* > *pleja*, le *-c-* de *-īca* a eu le même traitement, d'où *Faurie* et *Farge* (voir *supra* p. 223). La zone *Faurie* du Nord-Ouest n'est en somme que le prolongement de

1. V. Philippon *RPh* 3 (1889), p. 174.

2. V. *Ch. du Forez*, Tables et M. Gonon, *Testaments Forez. de 1305-1316*, p. 31 et 167.

3. V. Seifert, *Prop.* 49.

4. ALLY, C. 35, à joindre aux f. de FEW 7, 40, comme aussi : Ruff. *nāze*, classé à tort sous NĀSUS (*ib.* 33).

5. Gauchat, *V. Rom.* 2, 1-46.

6. V. aussi REW 5300, M. Lutta, *ZBeih* 71, 205.

7. L'amuissement dans *-īca* et *-īca* va de pair dans d'autres parlers italiens (v. Rohlf's, *Hist. Gr. it. Spr.* § 197) et la carte I montre ici que la concordance des deux traitements est remarquable dans l'amphizone Sud entre prov. et fr.-prov.

l'aire *Favrie* (O. d'oïl), tout comme la zone *Faurie* du Nord-Est est le prolongement du fr.-provençal. Dès lors les mêmes explications sont valables. Dans ces régions l'amuissement de -c- a dû être assez tardif et la palatalisation de *cons. + yod* ne les a pas atteintes. Ces zones intermédiaires entre le Nord et le Midi étaient orientées vers le Nord lorsque -c- s'est amui, mais elles étaient tournées vers le Midi au moment où le Nord poursuivait la palatalisation de *cons. + yod*, car on sait que le climat de ces zones périphériques est « conditionné par un jeu d'attractions et de répulsions et de vellétés d'indépendance fort compliqué »¹.

Fort complexe en effet à l'Ouest, la situation peut s'éclairer à la lumière des faits de l'Est qui lui sont communs et qui traduisent cette double appartenance². Parmi ces faits, les plus anciens, les plus stables, donc les plus sûrs, sont les témoignages toponymiques. Les formes de -ICA > -ia, concordant avec celles de -ĒTU > -ei, -IACU > -iec sont assez probantes. Ces toponymes attestent par leur genèse phonétique une étape intermédiaire entre le traitement d'oc et d'oïl, et par leur répartition géographique ils jalonnent la zone de transition sur la bordure Nord du provençal des Alpes à l'Océan³. Du même coup ils peuvent éclairer, par

1. K. Jaberg, *Asp. géogr. du langage*, p. 99.

2. Voir les conclusions et références apportées par une étude récente de M. Stimm, *St. zur Entw. des Frankoprov.* Abhand. der Ak. der Wiss. und der Lit. in Mainz, 1953, p. 142-148.

3. Les limites méridionales -ICA > -ia, -ĒTU > -ei, -IACU > -iec concordent généralement au Nord-Est du provençal, largement aussi, quoique avec moins de rigueur au Nord-Ouest. Mais je dois me borner ici à ne rappeler qu'un minimum de faits qui justifient ce rapprochement.

-IACU > -iec. J'ai proposé de voir dans les f. en -iec « un hybride phonétique, pourvu d'un consonantisme provençal et d'un vocalisme fr.-prov. Pour ce traitement, comme pour bien d'autres, tout se passe comme si l'amphizone avait été d'obédience prov. au moment de la chute de l'occlusive inservocalique et d'obédience fr.-prov. au moment de l'action sur A de la palatale » (*Mél. Dauzat*, p. 242). Parallèlement M. Stimm pense (*op. cit.* 143-4) que lorsque le fr.-prov. connut le traitement *Pale* + A il marchait de pair avec le Nord, quand se produisit le traitement *a* > *e* il était orienté vers le Sud.

A l'Ouest le poitevin a des faits comparables pour le traitement de A (v. Gamillscheg, *Ausgew. Aufsätze*, p. 88, Stimm, 144) et j'ai proposé de voir dans les formes en -iec de l'Ouest, l'équivalent des formes en -iec de l'Est. Depuis, une étude et une carte pub. par M. Baudot (*RIO*, 5, 161-173) apportent d'autres données. Mais pour éclairer notre problème elles demanderaient à être précisées. Il importe, en effet, dans chaque cas, de distinguer les f. en -IACU des f. en -ACU et des f. cacographiques et homographiques, puis de confronter ces données avec celles de la microphonétique locale. Après cela il y aurait lieu d'examiner si les f. en -iec < -IACU [qui, au Nord-Est du prov. se trouvent

delà cette zone, la similitude souvent constatée¹ entre le franco-provençal et le Sud-Ouest d'oïl et en faciliter l'explication.

Le fait qui apparaît fondamental, si l'on admet ce qui précède, c'est qu'au nord du provençal, en franco-provençal et dans la plus grande partie du domaine d'oïl², le -c- de -ïCA s'est amui (comme le -c- de PLICAT) en position intervocalique antérieurement à la syncope.

D) *Au Sud du provençal.*

Dans la région où le -c- > -g- dans PLICAT > *plega*, -o à peu près uniformément³ des Alpes à l'Océan, le -c- de -ïCA s'amuit, on l'a vu, dans deux aires l'une dans le domaine gascon, l'autre dans le couloir rhodanien. Il faut donc penser que la vélaire de -ïCA se trouvait, par sa

dans l'aire où A est palatalisé dans CAPRA, CASA (v. *Mél. Dauzat, l. c.*), s'observent de même dans des aires poitevines où — comme à Aiript — A est palatalisé dans CADERE, CAPU (v. Pournard, *RLiR* 17, 140).

-ĒTU > -ei. Fixé par des toponymes divers, et notamment associé à des noms d'arbres ce suff. peut fournir de nombreux exemples. Ici encore du Velay aux Alpes la limite de la diphtongaison est celle de l'amphizone. (Pour le Velay v. R. Michelly, *Berl. Beitr.* V, 4, p. 46; plus à l'Est, v. Duraffour, *Mél. Saunier* 228-34; Glättli, *Rom. Helv.* V, 13-79 116-132 et XX (*Fest. Jud* 173-181). Pour le Nord-Ouest du prov. où -ĒTU, mêlé à d'autres suff., est graphié souvent -eix, v. Baudot, *RIO*, 5, 170. Le traitement phonétique pour le Nord-Est prov. et le fr. prov. est expliqué ainsi par M. Stimm: « Ē, ö, Ē, ö, bleiben bis an die Schwelle des 13. Jh.s ungefähr undiphthongiert, wodurch das Altfrankoprov. mit dem Altprov. verbunden erscheint » (p. 143).

C'est avec de tels faits qu'on pourra montrer dans quelle mesure il y a un « franco-provençal de l'Ouest » (v. Pournard, *l. c.*), comparable par sa physionomie et son histoire au franco-provençal de l'Est.

1. C'est avec ces témoignages toponymiques de la zone intermédiaire, fixés au sol et, contrairement aux faits lexicaux, s'interdisant tout voyage, qu'on pourra reconsidérer la théorie de Morf expliquant la similitude entre l'Est et l'Ouest, comme une irradiation de Lugdunum par la voie Lyon-Bordeaux. Cette théorie a des adversaires (cf. Ronjat § 17, Brun, *RLiR*; 12, 196) mais aussi, et aujourd'hui encore, des partisans (v. Stimm, *l. c.*). Il paraît difficile de faire de la route un facteur unique et seul déterminant. L'argument toponymique, entre autres, appuie beaucoup mieux les vues de M. Jaberg (*sup. cit.*) et le principe proprement linguistique d'après lequel les variantes dialectales apparaissent « comme le produit de la confrontation des systèmes linguistiques voisins » (Polak, *Orbis* 3 (1954), p. 90).

2. Il faut mettre à part, dans le domaine d'oïl la région normanno-picarde où des toponymes et certains appellatifs paraissent avoir subi la syncope (v. Marchot, *Pet. ph. du fr. pré-litt.* 91-94; Glättli, *l. c.* pour les f. *Basoques* < BASILICA).

3. Mise à part la région indiquée plus haut (*Fabrie*) où la disparition de -c- est aussi claire à constater que délicate à interpréter.

position en finale de proparox., plus favorable à l'affaiblissement que dans les paroxytons. Elle était, par sa faiblesse articulatoire, plutôt comparable à la vélaire implosive de $-ct^1$, et c'est pourquoi la comparaison du traitement de la vélaire dans les deux cas est instructive.

Les formes $-it < -ct^2$ qui montrent l'affaiblissement maximum de $-c$ implosif se situent en Aquitaine et dans le couloir rhodanien, comme celles où $-c$ est amui dans $-icu$, $-a$; les formes $-te < -ct$ où l'affaiblissement de $-c$ n'a pas été aussi poussé³ se situent dans les aires languedociennes et prov. alpine où $-nic > n'g > rg^4$. Les mêmes faits se prolongent, une fois de plus, dans la péninsule ibérique où les deux traitements concordent et opposent cast. *leche*, *domingo*, cat. *llet* (dial. *lleit*), *diumenge* et aussi, quoique avec une répartition moins claire, dans les parlers italiens⁵ et rhétiques⁶, en concordance avec le traitement de $-ica$.

Il est donc permis de penser que les deux faits admettent la même explication : d'une part on considère le traitement de $-ct > it$ comme un des faits de substrat celtique les mieux assurés ; d'autre part les formes en $-cu$ appuient, par leur nombre et leur date ancienne, l'opinion formelle de M. Tovar pour attribuer l'affaiblissement des intervocaliques au substrat celtique⁷. Faut-il donc penser qu'au Sud du provençal l'apport

1. « Il est un fait connu qu'en général la consonne est la plus affaiblie en position implosive et... moins à l'intervocalique » (Straka, *Mél.* 1945 de la *F. des L. de Strasbourg*, V, p. 230).

2. Pour l'ensemble de la Romania v. Bourciez, *Éléments* § 180 ; pour l'espagnol, M. Pidal, *Orig.* 3, 280-286 ; pour le gallo-roman, voir *ALF*, Cartes *fait*, *lit*, *lait*, etc. et les Cartes II et III de K. Ringenson, *RLiR* 6, l. c.

3. Les formes en $-te$ diffèrent des formes en $-it$ en ce que le « c devant r est devenu spirante prépalatale, mais sans aller jusqu'à la phase vocalique » (Grammont, *Traité*, p. 204). Les explications de M.-Lübke, *Einf.* § 237 et de Richter § 95 A, rejoignent celle de Grammont.

4. A l'Est du Rhône la situation est moins claire qu'à l'Ouest (v. Seifert, *Z* 42, 276-7), et les toponymes en $-anicu$ dont on a seulement 22 ex. en Provence, la plupart disparus, (v. Rostaing, *Essai Top. Prov.* 417-23) n'éclairent pas la question.

5. V. Rohlf's, *Hist. Gr. it. Spr.* § 258.

6. V. Bourciez, *Éléments* § 516 b ; v. Wartburg, *Ausgl.* 34-36 ; M. Lutta, o. c., §§ 191-2.

7. L'argument de la lénition celtique (v. Grammont, *Traité*, p. 200) avait été déjà proposé entre autres par Meillet, *BSLP* 22, 91, *Esq. hist. l. lat.* 233 ; Millardet, *RLR* 62, 142 ; Vendryès, *RLiR* 1, 272-3 ; M. Tovar reprend l'argument (v. *BAE*, 28 (1948), 265-280 ; *REA* (1952), 102-120 ; *Hom. Krüger* I (1952), 9-15) et, avec le témoignage des inscriptions, rejette les objections de M.-Lübke. M. Martinet, *Celtic Lenition and*

celte et l'effet du substrat ont été plus intenses dans l'Aquitaine et la région rhodanienne? C'est ce que donne à penser l'histoire des migrations celtiques qui ont emprunté aussi bien le littoral atlantique que le couloir rhodanien.

Que la Gascogne ait subi une empreinte celtique plus marquée que le Languedoc, on ne peut guère en douter à lire l'histoire de l'expansion celtique telle que l'exposent Hubert¹ et M. Bosch-Gimpera². Les centres de peuplement établis en Gascogne ne paraissent pas se disséminer beaucoup à l'Est, et la protohistoire révèle que « la civilisation de l'Aquitaine s'oppose à celle de la plaine de la Garonne... et du Languedoc, c'est une civilisation à facies celtique très ancien »³. Une empreinte celtique aussi forte et aussi clairement localisée ne pourra plus être méconnue⁴, et elle doit apparaître dans des faits linguistiques relevant de ce substrat⁵.

West. Rom. Cons., *Language* 28 (1952), 192-217, l'étend à d'autres consonnes que les occlusives.

1. Hubert, *Les Celtes*, I, p. 338-342.

2. Bosch-Gimpera, *Autour des probl. de top. celt. en Esp.* (Actes du 3^e CITA, 497-507). L'auteur établit que les « 4 nouveaux mouvements celtiques (à partir de 700 av. J.-C.) qui ont abouti au « cul-de-sac » du Nord-Ouest de la péninsule ibérique ont tous emprunté la même voie, jalonnée par Angoulême, les Landes, Roncevaux. Durant plusieurs siècles, tout au long de ce parcours, des tribus en migration ont établi des centres de peuplement; certains groupes se sont fixés sur place, d'autres ont poursuivi leur exode vers la péninsule ibérique, poussés ou englobés par d'autres peuplades en mouvement (p. 499-500).

3. G. Fabre, *Protohist. du S.-O.*, *Gallia* I, fasc. I (1943), p. 75.

4. Elle l'a été dans le passé, puisque M. Brun a pu écrire : « Pour l'Aquitaine personne ne songe à lui attribuer un peuplement celtique » (*RLiR* 12, 200).

5. M. Martinet, *l. c.*, attribue au substrat des faits gascons concernant *r*, *l*, *n* et notamment l'amuissement de *-n-* commun au gascon et au portugais. Le fait concorde, en tout cas, avec la voie des migrations, et leur aboutissement au Nord-Ouest de la péninsule.

Une autre concordance est peut-être le maintien du timbre *u* < *ū* en Wallonie (v. Remacle, *Probl. de l'a. wallon*, 64 sqq., et l'explication de v. Wartburg, *Ausgl.* 50) et *mutatis mutandis* en Gascogne (v. Rohlf's, *Gasc.* § 354, v. Wartburg, *ibid.* 62). Ces Belges que M. Bosch-Gimpera montre, déferlant en nombre vers Angoulême, les Landes, Roncevaux, et unifiant la culture du Sud-Ouest (*ibid.*, p. 501) n'ont-ils pas pu marquer de leur empreinte le vocalisme de *ū* en gascon? Et le mot *ARTIKA, identifié comme gaulois, dont la densité maxima comme NL et la survivance comme appellatif se situent précisément en Wallonie et en Gascogne, n'en serait-il pas un autre témoignage? (v. Higounet, *Mél. Faucher* II, 555-582, 3^e CITA, 595-603 et J. Hubschmid, *Pyrenäenwörter* 18-19).

Qu'il suffise de poser la question, car si elle l'est correctement on voit combien serait faux — dans sa rigueur même — le principe de n'accepter comme relevant d'un même

Dans le couloir rhodanien la pénétration gauloise a été intense¹, le peuplement s'est effectué sur les deux rives du fleuve mais s'est étendu plus largement dans les plaines de Provence et du Languedoc.

Ces coïncidences géographiques entre -CT et -ĪCU, -A indiquent que la vélaire, dont la position était favorable à la lénition dans les deux cas, a dû connaître une évolution comparable. Le témoignage des formes en -CU qui situe l'affaiblissement dès le III^e siècle d'après E. Richter (§ 82), plus haut encore d'après M. Tovar, c'est-à-dire à une époque où le gaulois était encore une langue parlée², rend d'autant plus plausible l'influence du substrat.

En tout cas l'examen des faits dans les différentes régions du gallo-roman donne à penser que l'évolution de -ĪCU, -A est conditionnée par le traitement de -c-. La théorie traditionnelle, au contraire, a lié l'évolution de ces propar. au sort de la voyelle pénultième. Il reste à montrer que les raisons qu'elle invoque sont loin d'être convaincantes.

II. — *Processus phonétique.*

M.-Lübke, appuyé par Neumann³, a accrédité l'opinion que -ĪCU a évolué autrement que -ĪCA : la voy. pénultième serait tombée avant la sonorisation dans -ĪCA d'où *NATĪCA > *nache*, MANĪCA > *manche*; après la sonorisation dans -ĪCU, d'où MEDĪCU, SEDĪCU > *mège*, *siège*. La raison serait que -a final favorise une syncope plus précoce que -u final. Cette opinion a été la plus généralement adoptée⁴. Mais elle a été également contestée et on a des raisons de mettre en doute les trois points de cette théorie, car on a des arguments pour montrer : 1^o que -ĪCU généralement

substrat que les faits qui présentent entre eux une concordance géographique absolue. (Voir sur ce point le condensé des opinions actuelles dans A. Kuhn, *Die rom. Spr.* 52-56). Le substrat celtique apparaît constitué de couches hétérogènes dont la stratification première et les affleurements actuels apparaissent mal après des millénaires d'érosion.

1. V. Hubert, *Les Celtes* II, 164; Bosch-Gimpera, cité dans *Gallia* I, fasc. I, p. 24.

2. On a des preuves que le gaulois était encore parlé aux III^e et IV^e s. (v. Bourciez, *Éléments*, p. 29-30, Meillet, *Esq. hist. l. lat.*, p. 230) de là l'importance qu'on doit attacher aux témoignages de cette époque de bilinguisme où « los hombres iban barbarizando la lengua latina y acomodándola a los hábitos de su propia y ancestral pronunciación » (Tovar, *Hom. Krüger*, I, p. 11).

3. M.-Lübke *Z* 8 (1884) 205 sqq.; F. Neumann *Z* 14 (1890) 557 sqq.; v. aussi le résumé qu'en donnent Gierach *ZBeih.*, 24, 119 sqq., Gerhards *ZBeih.*, 55, 1-13 et l'aperçu hist. et crit. de Seifert, *Th.* 1-15.

4. Dans une étude récente, M. Straka *RLR* 71 (1953), 262 adopte la même opinion.

n'évolue pas autrement que *īca* ; 2° que *-a* final ne favorise pas nécessairement la syncope ; 3° que l'amuissement de l'occlusive a dû se produire à une date antérieure à la syncope.

1° Dans tous les domaines examinés ici on a vu que *-īcu* n'évolue pas en général autrement que *-īca* : *MANĪCU* et *MANĪCA* ont le plus souvent le même aboutissement. Dans l'ensemble du gallo-roman, M^{lle} Seifert est parvenue à la même conclusion ¹.

Il s'ensuit qu'on devra pour *-īca*, comme on le fait de plus en plus pour *-īcu* en français ² et en provençal ³, admettre dans une large mesure l'amuissement de la vélaire. Mais pour *-īcu* comme pour *-īca* la solution ne sera définitive, comme l'indiquait M. Lübke ³, qu'après recherches approfondies dans les toponymes et dans les textes.

2° La théorie d'après laquelle *-a* final précipite la chute de la voyelle pénultième est loin d'être établie de façon sûre ⁴.

1. « Die Entwicklungsformen des *k* vor *u* (*o*)... in vielen Dingen denen des *k* vor *a* gleichen » (*Z* 42, 280). Clédât constatait aussi en fr. « le parallélisme constant entre les f. dér. de *īco* et les f. dér. de *-īca*. » *RPh.*, 17, l. c.

Lorsque les aboutissements dans *MANĪCU* et *MANĪCA* sont différents, la raison est à chercher dans le traitement de *-a* et de *-u* différents suivant les régions et non dans un traitement différent de l'occlusive.

2. Le traitement de *-īcu*, et notamment des mots en *-ATĪCU*, a été longtemps controversé et on est loin d'avoir encore des vues claires pour tout le gallo-roman.

Ascoli proposait la filière *-aticu* > *-adigu* > *-adiu*, et c'est celle qu'on lit dans Bourciez (*Ph. fr.* § 149) ; Nyrop I § 400 et Gerhards *o. c.* proposent *-aticu* > *-adego* > *-adgo* ; Schwan-Behrens § 148 : *-aticu* > *-adegu* > *-adeyu* > *-dyu* > *-dje* > *-ge*.

V. outre les *Gram. d'a. fr.* : Philipon *RPh.*, 3 (1889) 172-4 ; Gierach *ZBeih.*, 24, 136-7 ; Stimming *Z* 39, 154 et Zauner *Z* 40, 618 ; Seifert *Z* 42, 280-285 ; Straka, *RLR.*, 71, 261 et 301.

3. En provençal les auteurs sont divisés également : Ronjat § 153 sqq. propose la syncope dans *-t(i)c-* *-d(i)c-* et il considère qu'en prov. comme en fr. « le traitement de *-n(i)c-* n'est pas éclairci » (§ 155). Au contraire Zaun (*Die Mund. von Aniane, ZBeih* 61) « es scheint mir unmöglich, die heutige Endung *-atēe...* mit Hilfe synkopierten Form zu erklären » (§ 115) et *MEDĪCU* > *mege* « wahrscheinlich durch Erweichung und Fall des *-c-* vor der Synkope » (§ 286). Dans le c. r. de cette étude M.-Lübke observe : « Weitere Untersuchung der Urkunden und der ON wird lehren, ob nicht in einem Teile des Gebietes *-atge* ebensowenig bodenständig ist, wie *-aggio* in Italien oder *-age*, *-agem* auf der iberischen Halbinsel » (*Z* 39, 379). D'après les *Chartes* de Brunel, K. Ringenson a posé la question sur des bases plus concrètes, mais il reste encore à l'approfondir (*RLiR* 6, 41-65).

4. Gierach, dont le travail « ist nichts anderes als eine Apologie für die sogen. Neumannsche Regel » (Seifert, *Th.* 11, note 1) a admis lui-même que la théorie de Neumann, notamment pour *-īcu -a*, comportait des restrictions. (*O. c.* p. 122).

a) la phonétique générale invoque soit la « résistance de *a* » (Grammont, *Traité*, p. 162), soit son aperture (Straka, *RLR*, 71 (1953), p. 262). Mais il faut observer que *-a* final, parce qu'il est résistant et de grande aperture, affaiblit également l'occlusive, comme on l'observe notamment dans le domaine italien : « nämlich in Wörtern mit *a*, dessen weite orale Öffnung sowieso eine Lockerung des Artikulationsverschlusses der umliegenden Konsonanten begünstigt¹. » Le relâchement est d'autant plus poussé dans *-ica* que l'occlusive vélaire, on le verra ci-après, est plus faible, et les raisons alléguées par E. Richter pour *-cu > gu* (§ 82 A) sont également valables pour *-ca*.

b) M. -Lübke, Neumann, Gierach et les grammairres d'ancien français se basent surtout sur la langue littéraire qui est une langue composite². Tout autre est le point de vue des auteurs qui ont considéré de près les faits dialectaux : Horning, Herzog³ Marchot⁴ et surtout M^{lle} Seifert qui conclut : « Eine Einwirkung des Auslaut *-a* im Sinne einer Beschleunigung der Synkope hat sich auf frz. Gebiete nicht feststellen lassen. » (*Prop.*, 147.) Dans les doublets *grange-granche*, *nage-nache*, *hüge-huche*, les finales en *-che* peuvent s'expliquer autrement qu'issues de *consonnes + (i)ca*. Dupire (*Mél. Haust*, p. 138) voit dans « *granche*... forme assez tardive... l'influence du picard »⁵. D'autres voient dans *-che* < *-ge* l'assourdissement de la consonne à la finale (Clédât, *RPh.*, 17, 131). Il est d'ailleurs des formes en *-ge* qui ne sont guère attestées autrement : *serge*, *baillarge*, *mensonge*. Pour expliquer dans les deux cas ces formes en *-ge* on a recours à des explications trop diverses et trop laborieuses pour être convaincantes. A la lumière du traitement de *-ica* dans l'ensemble du gallo-roman, ce sont les formes en *-ge* qui représentent le traitement régulier de *consonne + ia* (< *-i c a*).

1. A. Kuhn, *Die rom. Sprachen* (1951), p. 170, donnant le résumé et la bibliographie de la question. M. Rohlf's (*Hist. Gr. it. Spr.*, I, 325-6) montre l'amuissement de *-c* particulièrement fréquent dans les dialectes gallo-italiens.

2. V. L. Remacle, *Le problème de l'ancien wallon* (1948), pp. 144-162.

3. V. Gierach, *ZBeih.*, 24, 119 sqq; Seifert, *Th.*, 7, 11.

4. Marchot, *Petite phonétique du français pré-littéraire*, 91-94.

5. « Dans la littérature, on parle de la période franco-picarde. La *scripta* est... elle aussi, franco-picarde ». Th. Gossen, *Pet. gr. de l'a. picard* (1951), pp. 31 sqq. Puisque l'assourdissement de *-ge* en *-che* est fréquent et ancien en picard (*id.*, *ibid.*, 83), il est concevable que dans bien des cas les formes *-che* soient imputables à la seule graphie. Voir aussi Bauer, cité par Gierach, 122-123. « Dans la Marne les NL en *-ange* témoignent contre l'appellatif *dimanche* » (Muret, *R*, 37, 414).

3° L'amuissement a dû être antérieur à la syncope : A) parce que l'amuissement est précoce; B) parce que la syncope est tardive. A) L'amuissement est précoce dans ĭCU-A : a) parce que la vélaire présente, plus que la labiale et la dentale, des conditions favorables à l'affaiblissement, comme le montrent les témoignages concordants de la phonétique générale¹, de la géographie linguistique et des inscriptions²; b) dans les proparoxytons notamment l'amuissement de l'occlusive dans -ĭCU, -A est plus précoce que dans les paroxytons parce qu'elle est plus éloignée de l'accent, et que l'accent lui-même est moins fort dans les proparoxytons que dans les paroxytons³. Ces conditions expliquent que dans -ĭCU, -A l'occlusive devienne spirante antérieurement à la syncope si celle-ci intervient à date tardive.

B) C'est le cas pour -ĭCU, -ĭCA où la syncope est tardive pour les raisons suivantes :

a) l'articulation proparoxytonique s'est longtemps maintenue comme le prouvent « un certain nombre de proparoxytons introduits à une époque relativement tardive, mais où la loi de l'accent se faisait encore sentir » (Bourciez, *Ph. fr.*, § 15 rem. I.). Des proparoxytons en -ĭCU, -A sont dans ce cas⁴.

b) La syncope est d'autant plus tardive dans les proparoxytons en -ĭCU, -A qu'elle est plus malaisée, et cela parce qu'elle met en contact des consonnes : -n'c-, -l'c-, -l'c-, etc..., se succédant dans l'ordre inverse de l'ordre

1. Dans l'articulation des consonnes vélares « le dos de la langue forme un appui relativement peu solide » (Straka, *Mél. Hoepffner*, p. 37). Voir aussi les faits observés par C. Battisti, *ZBeih.*, 28.

2. Des exemples qui appuient la thèse de M. Tovar pour faire remonter à date plus ancienne la sonorisation et la chute des intervocaliques, les plus nombreux sont du type -cu (*Hom. Krüger*, I (1952), p. 13.)

3. «... Zwischen zwei tonschwachen Vokalen das c früher stimmhaft und zum Reibelaut geworden ist als nach dem betonten Vokal » (Zauner, *Z*, 40, 619) : « -aticu wird *atigu ehe -icus > *igu wird » (Richter, *ZBeih* 82, pp. 8 et 110)... « Der Beginn der Verschiebung liegt jedenfalls bei cu > gu und zwar in der dem Akzent fernen Silbe... Diese war wohl schon bei iju angelangt, als -cu > -gu nachrückte » (*id.*, *ib.*, p. 136). D'autre part « dans les proparoxytons... l'accent est moins fort » que dans les paroxytons. (Straka, *RLR*, 71, 275). Voir aussi Seifert, *Z*, 42, p. 286, Duraffour, pp. 204 et 258.

4. V. Andersson cité par Michaëlsson, *StMSP.*, 9, 265. Bonnet constatait aussi « la syncope est assez rare dans l'écriture » ce qui prouve que les « voyelles pénultièmes sonnaient encore assez sensiblement »... *Le lat. de Grég. de Tours* (1890), p. 146. Au contraire, les formes en -ia pour -ĭCA sont fréquentes (v. *supra*, 232) en latin vulgaire.

articulatoire¹. La chronologie² et les textes³ confirment ce retard de la syncope.

On a donc des raisons fournies par la phonétique générale et les données historiques pour mettre en doute la théorie qui suppose la *syncope* dans -ica. Ces raisons apportant une explication et un appui à des faits linguistiques et toponymiques concordants, permettent de proposer, dans une grande partie du gallo-roman, le traitement de -ica par amuïssement de l'occlusive.

La théorie de Meyer-Lübke et la « loi de Neumann » qui pèsent encore d'un poids si lourd sur la question⁴, datent d'une époque où les traitements des proparoxytons se classaient presque exclusivement sous les trois catégories établies par Diez (*Rom. Gr.* (1836), 120 sqq.) : *Synkope*, *Apokope*, *Akzentverschiebung*.

Le traitement -icu, -a > -iu, -ia ne peut se ranger sous aucune de ces étiquettes. On a constaté depuis lors que les proparoxytons se sont résolus par une dégradation progressive atteignant tous les éléments (consonnes et voyelles) posttoniques. Les modalités ont été très variables selon la

1. Cette observation est déjà dans Clédat, *RPh.*, 17 (1903), p. 125, et de façon systématique dans Gerhards, *ZBeih* 55, 40-41, suivi par Ronjat, § 144.

2. La chronologie du français situe la syncope dans -ica parmi les derniers cycles du mouvement syncopal (cf. Richter, § 130, Straka, *l. c.*, p. 296). Pour FABRICA notamment on admet qu'en raison du groupe -br'c- > -vr'g- difficilement réductible, la syncope s'est produite très tardivement. (Cf. Meyer-Lübke, *Rom. Gr.*, § 336, *Hist. Gr. fr. Spr.*, § 123; Nyrop, § 401, 2^o Rem.; Bourciez, *Ph. fr.*, § 122; Gerhards, *o. c.*, p. 41, etc...).

3. En provençal le maintien de la voyelle pénultième est largement reconnu par Meyer, Grandgent (v. Seifert, *Th.*, 15-17), Appel, *Prov. Lautl.* (1918), pp. 24, 48. Dans -nica, -u notamment les exemples des *Chartes* de Brunel et les formes toponymiques (v. Skok, *ZBeih.*, 2, 36; Muret, *R* 37, 380; Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence*, 417-423) l'attestent à date tardive.

Pour le domaine hispanique M. Malkiel observe également que dans -icu, -ica « the late date of the syncope, assumed on the basis of internal evidence, is corroborated by the recent discovery of forms like *dominigo*, *galigo*, *tridigo* in 11th-century texts » (*Language*, 25 (1949), 147); v. aussi M.-Pidal, *Top. prerrom. hisp.* (1952), 55, 68.

4. D'après M. Tovar (*REA*, 29, 119), c'est surtout l'autorité de Meyer-Lübke qui a fait rejeter par de trop nombreux romanistes l'attribution de l'amuïssement des intervocaliques à la lénition celtique. Dans la question de -ica qui est complémentaire de la précédente, la même cause a pu influencer. Mais une autre raison est peut-être celle que Jud exprimait ainsi : « Meyer-Lübke hat die romanischen Sprachformen mit dem Auge aus Büchern aufgenommen, der jüngere Sprachforscher kann das Ohr und das Anhören der lebenden Mundartformen nicht entbehren » (*VRom.*, 2, 343).

nature de ces éléments et selon les tendances à l'amuissement, différentes, dans chaque région, par leurs dates, leurs processus et leurs résultats. Dans -ĭCA, comme on l'admet de plus en plus pour -ĭCU, il apparaît que le -c-, dans bien des cas, a été moins résistant que la voyelle pénultième et que ce n'est pas par la syncope de celle-ci, mais par l'amuissement de la vélaire, que s'est réglé le sort de ces proparoxytons.

CONCLUSION

On n'a pas voulu traiter ici dans son ensemble la question des proparoxytons en -ĭCA, mais seulement montrer qu'on a l'appui d'opinions autorisées et de faits bien attestés pour admettre l'amuissement de l'occlusive dans une grande partie du gallo-roman. Cette esquisse demandera à être complétée par des recherches minutieuses sur des appellatifs, comme celle de Jud sur *MENTIONĭCA, mais surtout sur des toponymes. L'examen de FABRĭCA révèle, en effet, fixée et fossilisée comme NL une forme qui n'existe plus, comme appellatif, qu'à l'état de « relique lexicale »¹ : *agasc. faurie*, Cahors *fourió*, Queyras *fauryo* et jalonne à peine l'aire primitive. D'autres formes aussi ont disparu² submergées, nivelées par les formes *farga*, *fardza* ou par le français *forge*, et il est des raisons qui peuvent être propres à FABRĭCA³. Mais il en est une aussi qui peut expliquer la disparition des formes en -ĭa dans ce mot et dans les autres proparoxytons

1. On voit ici, une fois de plus, l'importance de la toponymie pour la « paléontologie linguistique » (v. Meyer-Lübke, *Einf.*, 254 sqq., Dauzat, *Top. fse*, 13 sqq.; J. Hubschmid, *Bol. de Fil.*, 12 (1951), 117-156).

2. L'appellatif *faverge* est relégué à l'Est du fr.-prov.; l'apr. *fabrega* n'existe plus que comme NL, et il paraît en être de même pour des formes *Fervaques* (Calvados, Aisne, Vincent, n° 825), *Orges*, *Hourges* (v. J. Orr, *RLiR* 12, p. 28).

3. La polysémie du mot *forge* a pu faciliter les emprunts, et un NL < FABRĭCA pouvait désigner une forge d'artisan, une « forge à la catalane », aussi bien qu'un atelier monétaire (v. sur ce dernier sens un texte dialectal du Velay, transmis par Medicis, *Chroniques*, éd. Chassaing, I, p. 240 « sur lo faict de la nouvellla farge de moneda que se deu far el Peu »).

Il est à remarquer aussi que la *forge* et le *forgeron* appartiennent à un métier tributaire des grands centres qui, en fournissant la matière première et les outils, fournissent en même temps la terminologie. Et l'artisan lui-même au terme de son « compagnonnage » et de son « tour de France » a dû apporter au village, avec des procédés techniques, des innovations linguistiques. Le mot « forge » figurant sur l'enseigne de l'artisan a pu imposer au milieu une forme importée, et le même fait peut expliquer la diffusion des mots *forgeron* et *maréchal*, au détriment de FABER.

en -ĪCA : situées pour les raisons que l'on sait sur des aires intermédiaires ou marginales, ces formes en -ia ont été submergées par celles des blocs linguistiques en contact. En nombre restreint et limités, pour la plupart, dans leur extension géographique, ces mots apparaissent mal dans leur étape antérieure en -ia masquée de bonne heure par la palatalisation.

C'est pourquoi l'investigation toponymique apparaît primordiale dans la question, mais elle requiert des méthodes rigoureuses. Dans le problème que posent les formes en -ie < FABRĪCA de simples approximations ou des hypothèses même ingénieuses ne pouvaient être tenues pour satisfaisantes. Il faut en attribuer le tort, pour une bonne part, aux sources d'information qui étaient et demeurent encore beaucoup trop lacunaires, faute de DT donnant le répertoire des formes anciennes, faute d'études ou d'Atlas régionaux éclairant de plus près les formes locales des toponymes.

Mais une des lacunes les plus graves, qui subsiste entière et qu'il serait temps de combler, est le manque quasi total de répertoires — même régionaux ¹ — donnant la forme patoise des NL. Car comment découvrir, sans elle, à travers les fausses latinisations des formes anciennes et le trompe-l'œil des formes modernes ², la réalité phonétique des topo-

1. « Il est déplorable que les excellents dictionnaires toponymiques des départements français n'indiquent pas la prononciation locale de chaque nom encore usité » (Muret, *Les noms de lieux dans les langues romanes*, p. 31). La leçon et l'exemple de Muret ont été mal suivis. Des DT parus depuis (Vosges, 1941, Loire, 1946, Sarthe, 1951-54) celui de Dufour est le seul qui ait fourni, partiellement d'ailleurs, les formes patoises locales. Le dernier paru, celui de la Sarthe, aurait gagné beaucoup à les fournir et suppléé ainsi à la pauvreté, désolante, de formes anciennes. Dans l'immédiat « il serait vivement désirable que l'on relève et que l'on publie la prononciation locale de tous les lieux de quelque importance ». Ce vœu formulé par M. Vincent (*Top. fse*, p. 8), à qui l'on doit ce riche inventaire de formes anciennes, donne à penser que le répertoire des formes patoises en serait comme le complément. Un tel relevé, aussi utile au toponymiste que l'est l'ALF au dialectologue, ne coûterait pas beaucoup de temps ni beaucoup de peine — j'en ai fait l'expérience dans mon domaine — en comparaison des services qu'il pourrait rendre. « Le relevé systématique, sur place, des toponymes, sous leur forme orale, fournit, en effet, des documents beaucoup plus sûrs, précis et infiniment plus nombreux que le dépouillement des imprimés » comme le disent, avec raison, MM. Badía et F. Marsà dans l'annonce du *Corpus de Toponimia catalana* (*Onoma*, 3, 1952, p. 51).

2. La graphie française des formes en -ie < FABRĪCA, qui les confondait avec des finales en -ie de provenances très diverses, a dû contribuer pour une part aussi à égarer la recherche. D'aucuns, même experts et avisés, ont pu être plus ou moins victimes d'une sorte « d'hypnotisme graphique » non moins dangereux que « l'hypnotisme phonétique » dénoncé par Gilliéron.

nymes ? Ces témoignages, à l'état de fossile, de faits linguistiques très anciens, ne peuvent être invoqués en toute sûreté que si on leur restitue leur forme la plus authentique, la forme locale.

C'est le cas, on l'a vu, pour la forme en *-ie* < FABRICA, et c'est le cas plus encore pour des formes qui s'enracinent dans la proto- ou la préhistoire et qui requièrent une discrimination précise¹. La forme patoise est trop méconnue et pourtant « elle est souvent la clef, elle est toujours la

1. Un cas où la forme patoise, mieux que toute autre, dévoile à la fois, l'identité, l'accentuation et la genèse d'une série de toponymes, c'est celui des NL en -OIALU, où les graphies anciennes et modernes mêlent, dans le Massif Central, des finales en *-euge*, *-jol*, *-gheol*, *-joul*. Trompé par les graphies, on s'est mépris longtemps sur l'accentuation des formes en *-jols*, *-jouls*. Pour M. Skok (*Z*, 39, 113 (1917)), « Die Entwicklung kann nun verstanden werden, wenn die Betonung *-oiolum* vorausgesetzt wird ». Par la suite Longnon (nos 167, 181), suivi par Muret (*o. c.*, p. 7) a prouvé au contraire, que « le groupe *ol* ou *oul* est atone, et, dans le langage du pays, se prononce *ueje*, *euge* ». M. Dauzat écrit avec raison que « l'élément *oialum* accentué sur l'*o* qui était bref, est devenu phonétiquement *-uejol* (accent sur l'*é*) au moyen âge » et que « *Mareugheol* (Puy-de-Dôme) se prononce *Marædze* ». Mais on ne peut le suivre quand il maintient qu'entre les formes en *-euge* (au Nord) et les formes en *-jol* (au Sud) « une scission s'est produite : dans le Sud l'accent s'est reporté sur la finale (cf. Valuejols, Cantal, comme Marvejols...) » (*Top. fse*, p. 204) et encore, sur ce même sujet « c'est seulement plus au sud (Cantal, Lozère) qu'on trouve le déplacement d'accent » (*G. ph. de la B. A.*, (1938), p. 39). Ces formes en *-jol*, *-joul* se présentent en patois comme *Mareuge* = *Mareugheol* du Puy-de-Dôme. En voici quelques-unes, entre bien d'autres, toutes concordantes, telles que je les ai notées sur les lieux mêmes ou à proximité.

Haute-Loire : Seneujols, Andrejols, Arquejols : *sənædzə*, *zãdrædzə*, *arkædzos*.

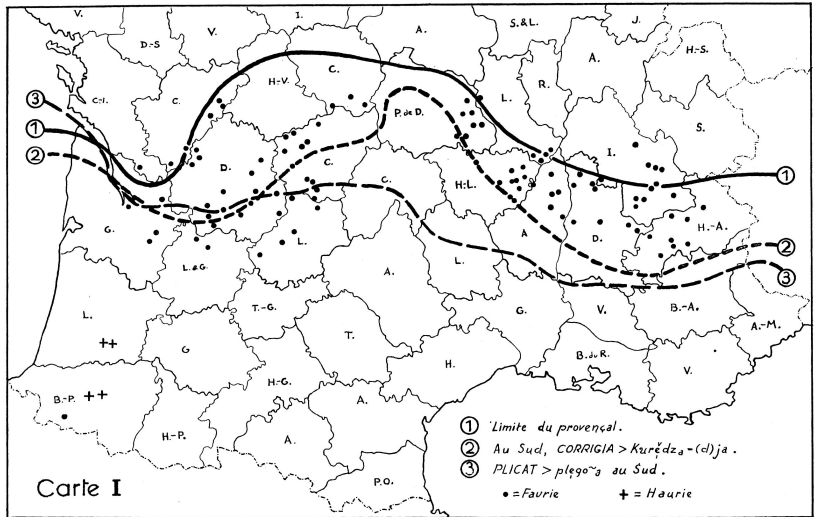
Cantal : Valuejols, Vernejols (Aurillac) : *barædzə*, *brunyéjò*.

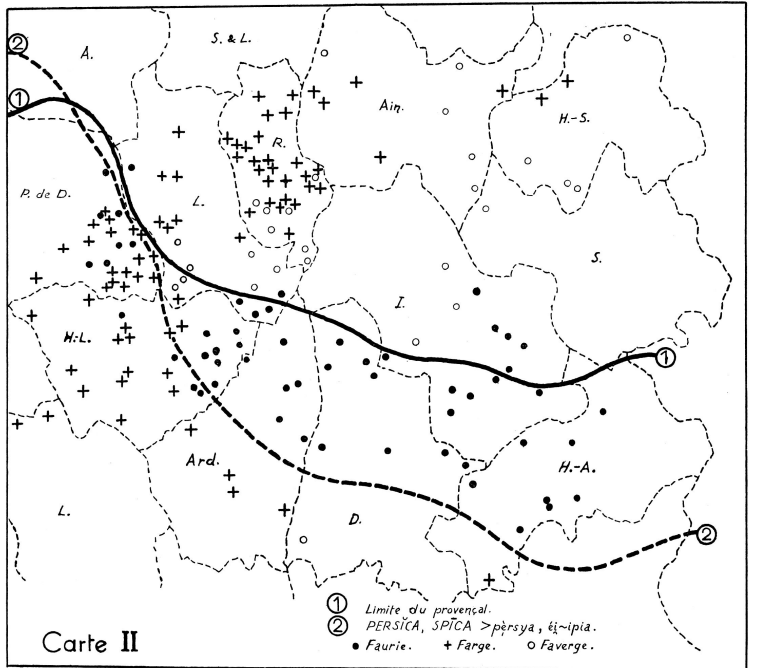
Aveyron : Lanuejols, Mostuejols : *lônivêtsus*, *mòstwéjus*.

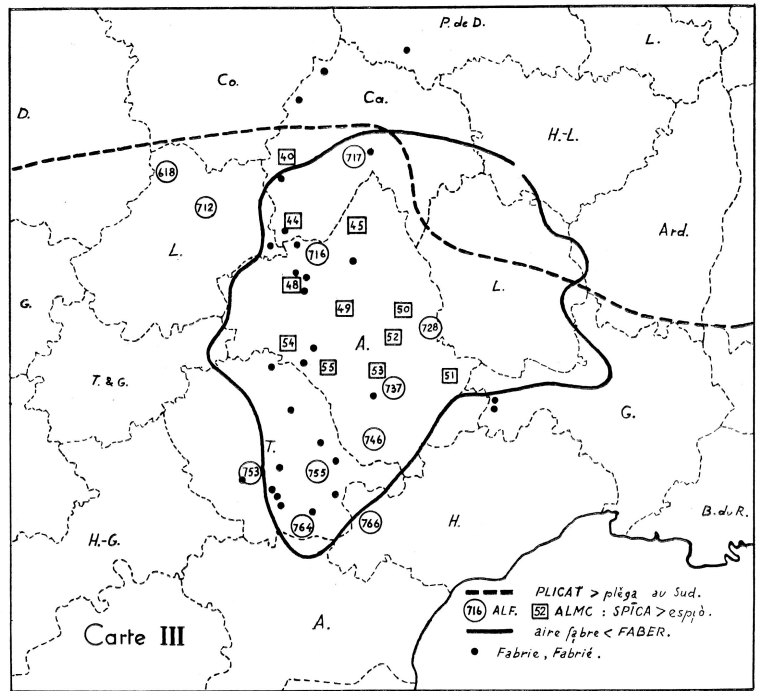
Lozère : Prinsuejols, Marvejols : *prïewéjus*, *marivéjus*.

(Sur ce dernier cf. *ALF*, point 729 et Camproux, *RLR*, 71, p. 82). Ces exemples, comme ceux de Longnon, prouvent qu'il n'y a eu ni « scission » ni « déplacement d'accent ». La forme patoise est ainsi un témoignage sûr du traitement phonétique.

Elle est aussi, et ceci n'est pas moins important, toujours utile pour identifier exactement les NL en -OIALU. C'est avec des dépouillements comme celui qu'a fait (*l. c.*) M. Dauzat pour l'Auvergne et le Velay qu'on pourra voir dans quelle mesure cette formation est en rapport avec la colonisation gauloise. Mais c'est la forme patoise qui permettra d'écarter, comme étrangers à la formation en -OIALU, des NL tels que (Haute-Loire) : Crouziols : *kruzyou*, Ventajols : *bétajo*, Couteaux : *kutèu*. M. Michelly a touché à cette question dans son étude (*Zur Lautlehre des Velay, Berl. Beitr.*, V, 4, 30-32) et son travail montre par ailleurs qu'un chercheur, même sagace et consciencieux, en est réduit à buter — à chaque pas et à chaque page — sur des difficultés qu'il résoudrait aisément avec la forme locale des NL.







Pierre de touche de l'étymologie »¹. Et si, comme on l'a vu, aucun critère à lui seul n'est assez probant, aucun non plus ne doit être négligé, car seule la convergence des méthodes peut conduire, par la convergence des preuves, à des résultats valables.

C'est cette méthode que j'ai essayé de mettre en œuvre, et si les résultats ne sont que partiels, parce que restreints aux seules formes en *-ie* de FABRĪCA, s'ils sont plus incomplets encore sur la vaste question des paroxytons en *-īca*, ils posent cependant quelques jalons et entr'ouvrent quelques perspectives. Éclairant par la genèse d'un toponyme une question importante de géographie linguistique, ils peuvent amener à compléter, à discuter, à reviser, sur ce point, « les données faussement normalisatrices du langage écrit, données traîtresses qui n'en forment pas moins la base presque unique de nos grammaires historiques », comme le faisait très justement observer M. Orr ici-même² à propos d'un autre problème toponymique.

Lyon

Pierre NAUTON.

1. E. Muret, *Les noms de lieux dans les langues romanes*, p. 8. V. aussi l'étude de J. Haust, *Toponymie et Dialecte*, *BTDial* 14 (1940) 277-322, où on lit notamment : « la forme orale est un document comparable en valeur à la graphie ancienne ».

2. J. Orr, *F > H phénomène ibère ou roman ?* *RLiR*, 12, p. 35.